la lettre mensuelle



la lettre mensuelle d Act Up-Paris

Directrice de Publication : Victoire Patouillard.

R dactrice ch Claire vannier. dactrice en chef :

Comit de R daction : Elise Bourgeois - Nicolas maalouly.

Ont particip au num ro : Malika Amaouche - Guillaume Malika Amaouche - Guillaume Antoine - Elise Bourgeois Fisson -Vincent Bourseul - Jean Cazentre -Emmanuelle Cosse - Romaric Dellay -Julien Devemy - Khalil Elouardighi -Hugues Fischer - Chlo Forette -Olivier Jablonski - Catherine Kapusta - Ga lle Krikorian - Aude Lalande -Serge Lastennet - J r me Martin -Ir ne M loni - Guy Moulinier -St phane Pasquay - M d rik Pouy -Michel Raduget - Anne Sophie Rousset - R gis Samba Kounzi -G rald Sanchez - Guillaume Vergne.

Icono: Elise Bourgeois - Julien Dev my -Rachel Eastermann Ulman - Hugues Fischer - Hortense Patouillard-Sophie Poinsot - Claire Vannier

Imprimerie: Autographe, 10 bis rue bisson, 75020 Paris.

10.000 exemplaires

Date: juin 2002.

Commission Paritaire en cours - ISSN 1158-2197 -Depot L gal parution.

Ce journal est r alis par les militants d Act Up-Paris. Il ne peut tre vendu. La reproduction des articles de ce num ro est autoris e la condition de citer la source : Action, la lettre mensuelle d Act Up-Paris.

Act Up-Paris sur le Net http://www.actupp.org/

Sommaire:

page 3 - Edito

page 4 - T&R: Retour de la 9 me CROI

page 6 - T&R: Prophylaxie et annonce R PI

page 7 - Pr vention : Charte du SNEG

page 8 - Coinfection : Double dispensation

page 9 - N/S : OMS venud aux labos

page 12 - N/S : Fonds Mondial et Coca Cola

page 13 - N/S: Br ves international

page 14 - Connaissez vos ennemis

page 16 - Affiche bleu-marine page 17 - Etrangers : Br ves

page 18 - Homophobie: Correction politique

page 19 - Femmes : Une minorit

page 20 - Prisons

page 22 - Tox : Plateforme CAL 70

page 23 - Tox : Antirave et MILDT

page 24 - Gaypride 2002

page 25 - Tombola

page 26 - Appel dons

en allant directement sur

page 27 - Vente par correspondance

Rejoignez Act Up-Paris

R union Hebdomadaire chaque mardi 19 heures | | Ecole des Beaux arts, 14 rue Bonaparte, 6 me, Mo St Germain des Pr s. R union Publique d Information mercredi au Centre Wallonie Bruxelles, 46 rue Quincampoix, 4 me, M° Ch telet Les Halles ou Rambuteau. LesbianAndGayPride le 29 juin,

Pour garder le contact

 Abonnez vous la **lettre mensuelle** d'Act Up-Paris 1 an : 18 €, abonnement de soutien : 24 € Libellez vos ch ques l'ordre d'Act Up-Paris - BP 287 - Paris Cedex 11 - Abonnez vous la **lettre lectronique**, bimensuelle

http://listes.samizdat.net/wws/info/actupinfos ou en envoyant un message sympa@samizdat.net

Et en province

Act Up-Brest Maison des Associations Bo te nº20 1, rue Proudhon 29200 Brest Tel: 06 64 88 35 73

actup.brest@caramail.com Action 80

page 2

Act Up-Lyon **BP 1100** 69202 Lyon Cedex 01 Tel: 06 81 53 32 65 actuplyon@free.fr

ActT Up-Marseille La Bessonni re 40, rue S nac de Meilhan 13001 Marseille Tel: 04 91 94 08 43

Act Up-Nord R sidence Aur lia 3 G/119 Rue du Jardin de l'Arc 59110 La Madeleine Tel: 06 70 52 79 42 actupnord@nordnet.fr

Act Up-Toulouse c/o Guy Molinier 8, rue Bialar 31200 Toulouse Tel: 05 61 14 18 56 actuptoulouse@wanadoo.fr Le 1er mai fut un débordement. La manifestation s'est répandue dans les rues et les boulevards qui entouraient le parcours officiel. Pas moins de trois cortèges avançaient en parallèle vers la place de la Nation. Il a fallu attendre 17h pour voir la banderole d'Act Up et les drapeaux à triangle rose fendre la foule pour quitter la place de la République et s'avancer à la suite de la CNT sur le boulevard Voltaire. De là nous ont rejoints d'autres associations de lutte contre le sida. Le cortège a pris de l'ampleur. Nous n'avions évidemment jamais été aussi nombreux à cette date.

Descendre dans la rue, battre le pavé, c'est la première chose que nous avons faite après l'annonce des résultats du premier tour de l'élection présidentielle. Nous avons rejoint les manifestations qui se formaient à Odéon puis à Bastille. Nous avons rappelé dans nos tracts les déclarations homophobes de Le Pen, les jeux de mots obscènes où il a substitué "sidaïques" à sidéens, ses projets de mettre les malades du sida dans des camps : les "sidatoriums". Nous savons que la présence de l'extrême-droite au second tour menace directement une association comme la nôtre. Parce que nous sommes des femmes, des homosexuelLEs, des malades du sida, des usagerEs de drogues ou des étrangerEs, nous serons en première ligne de la politique de répression du Front National. C'est pour cette raison que le mardi qui a suivi le premier tour, en Réunion Hebdomadaire, nous avons décidé d'appeler à voter Chirac. Nous l'avons fait la mort dans l'âme mais nous l'avons fait rapidement et explicitement.

Les lettres d'insultes ont commencé à arriver. Ceux qui n'avaient pas réagi à l'affiche que nous avions collée pendant tout le temps de la campagne électorale le faisaient aujourd'hui et nous rendaient responsables de l'échec de Jospin au premier tour. Cependant, nous ne regrettons pas cette affiche. La seule erreur que nous avons faite est d'avoir pensé que le deuxième tour se ferait sur un affrontement Jospin-Chirac. Nos actions pendant la campagne visaient à obtenir du Parti Socialiste des engagements concrets en lieu et place des formules vides de son programme. On ne peut se contenter de réclamer la création d'un Fonds Mondial sur le sida quand ce Fonds existe déjà et qu'il ne peut lutter contre l'hécatombe faute d'un engagement financier réel des pays du Nord. Nous attendions de Lionel Jospin qu'il s'engage sur un milliard d'euros pour l'accès aux traitements dans les pays pauvres. Il ne l'a pas fait. Il n'a jamais répondu à une seule de nos lettres. C'est à trois jours du premier tour que, soudain, Bernard Kouchner, Patrick Bloche et Adeline Hazan ont souhaité nous rencontrés à l'Atelier de campagne du candidat. Il n'en est rien ressorti. Nous n'étions qu'une composante de ce " mouvement social "dont on dénie la dimension politique tout en exigeant d'elle un silence de circonstance à l'approche des échéances électorales. Le mépris des appareils partisans n'est jamais une bonne politique.

Dans les trois semaines qui ont suivi le premier tour, nous avons aussi décidé de ne pas nous présenter aux élections législatives comme nous avions prévu de le faire dans toutes les circonscriptions parisiennes. Ce projet qui nous avait porté depuis quelques mois, nous y avons renoncé parce qu'il nous semblait qu'il importait aujourd'hui d'être disponible face aux événements, aux forums, aux manifestations de toutes sortes qui s'organisaient. Nous ne voulions pas dans un tel contexte politique fragiliser l'association dont nous faisons partie en nous lançant dans cette bataille électorale. Notre action s'inscrit toutefois encore dans ce calendrier : face à Sarkozy, Ministre des libertés locales, il faut affirmer des contre-offensives et des contre-discours depuis notre position minoritaire. D'où l'importance aujourd'hui de relancer le collectif pour l'abrogation de la loi de 1970, de manifester avec les travailleuses du sexe et les associations qui les soutiennent au bois de Boulogne, et d'être à la Gay Pride le 29 juin. Il est difficile aujourd'hui d'imaginer à quoi la Gay Pride ressemblera cette année. Reste à espérer que nous ressentirons alors le même sentiment de force et de débordement que le 1er mai.



Retour de Seattle

C est Seattle que s'est tenue du 24 au 28 f vrier dernier, la neuvi me CROI, la cr me des conf rences scientifiques sur le sida et son virus. L dition de cette ann en a pas t le th tre d v nements spectaculaires ni d annonces fracassantes, mais elle s inscrit dans la ligne de la tendance actuelle : faire marcher la recherche fondamentale fond pour sortir d une certaine impasse o nous sommes bloqu s. En effet, il y a dix, quinze ans, on n avait rien, on ne savait rien. Toute annonce de d couverte tait alors consid r e comme un v nement et comme un progr s d cisif. Seulement voil , il en a t de l des ressources the rapeutiques comme de la baisse de charge virale: a volue de mani re logarithmique. Quand on a un m dicament, le fait d en trouver un autre augmente le potentiel de 100% ; quand on en a quinze, le seizi me... On en esp re surtout qu il sera plus efficace que les autres, moins toxique, que il sera actif contre le virus m me si celui ci tente de lui r sister par des mutations, qui ls attaquera peut-tre aspects du virus non encore exploit s, qu il n aura pas d effets secondaires, qu il sauvera des vies mises mal par des ann es de traitement. Toutes ces qualit s taient pas demand es | AZT, le premier antiviral. Depuis, il y a eu les antiprot ases, les trith rapies et les malades ont arr t d tre en situation de mort imminente. Ouf! Mais avec une esp rance de vie accrue, et de beaucoup, sont apparus les problemes de reconstitution de l'immunit et ceux des effets secondaires des traitements. A partir d un certain stade, un s ropositif doit prendre une chimioth rapie, et ce, sans discontinuit, ou presque. Et au fait que se passet-il si on arr te son traitement, m me juste un peu? Toutes ces questions donnent une id e du contenu d'une conf rence comme la CROI:

- Trouver des pistes de nouveaux traitements marchant mieux que les anciens. Il y a d'abord les classiques, ceux qui sont de la m me classe que les m dicaments d j connus, c est dire dont le processus d action est le m me. Ainsi, le TMC 125, pr sent Ath nes (Conf rence europ enne sur les traitements, octobre 2001) est un nouvel INNTI mis au point par une petite firme belge: Tibotec-Virco et le DPC 083-203 est le nouvel INNTI de BMS. Tous deux sont en tat de pr senter des r sultats cliniques prometteurs. Il y a ensuite les nouveaut s : Shering-Plough a pr sent les r sultats du premier essai clinique du SCH-C, une mol cule capable de se fixer sur les r cepteurs aux chimiokines CCR5 que le VIH utilise comme cor cepteur pour entrer dans la cellule h te. L'utilisation de ce produit emp che la p n tration du virus car il ne trouve plus de ces co-r cepteurs disponibles la

surface des cellules. Or ce m canisme est incontournable. Le virus est donc bloqu I ext rieur o il ne peut survivre, ni surtout se reproduire. Mais les choses ne sont jamais aussi simples avec le VIH et videmment certaines souches virales n utilisent pas le cor cepteur CCR5 mais un autre, le CXCR4. Aussi chappent-ils au traitement pr c dent. C est pourquoi une quipe multinationale de chercheurs a-t-elle mis au point et test | AMD-3100, une mol cule, antagoniste des r cepteurs CXCR4. Le S-1360 est, lui, un inhibiteur d int grase. L int grase est la prot ine du virus qui lui permet d int grer son patrimoine g n tique dans celui de la cellule h te. Il s agit aussi d une piste non explor e jusque l , qui a t pr sent e par le laboratoire Shionogi, le Japon entre ainsi dans la course aux antiviraux. Ils se sont tout de m me associ s au g ant Glaxo pour la distribution du produit. De toutes ces pistes, peut- tre certaines devront tre revues ou abandonn es, mais certaines coup s r nous donneront des traitements dans quelques ann es.

- Confronter les r sultats d essais cliniques sur les antiviraux actuellement en cours. On y trouve toutes sortes de publications sur le T20 (Roche), le Tenofovir DF (Gilead), dont l acc s se finalise, l atazanavir (BMS) et le Tipranavir (Boehringer Ingelheim) en cours d essai et dont on attend des progr s int ressants surtout en mati re de traitement des personnes en chappement.
- Comprendre comment on fait un bon antiviral. C'est gr ce la mod lisation spatiale des mol cules mises en jeu et du calcul des nergies qui les lient que nous avons mieux compris ce qui fait le fonctionnement des antiviraux et la r sistance possible du virus. A partir de l , la mise au point ou le choix de nouvelles mol cules antivirales n est plus simplement le r sultat checs th rapeutiques successifs. Il faut aussi comprendre comment le virus se d fend contre les agressions du syst me immunitaire dont certains m canismes sont d jou s par les prot ines que le virus am ne avec lui. L'une d'elle, bien myst rieuse jusque I , est une arme redoutable du virus : le VIF est capable de d sactiver les m canismes antiviraux de nos cellules cens es nous prot ger justement contre les infections virales. Cela aussi permet de conna tre les cibles potentielles pour de futurs antiviraux.
- Analyser les questions pos es par les effets secondaires des traitements voire tenter d y r pondre. C est vrai que, sur ce point, a ne va pas fort. Les traitements sont un mal n cessaire, ils combattent majoritairement le virus, mais accessoirement, n' tant pas assez sp cifiques de leur cible, de mani re inattendue, ils d r glent la longue un m canisme



naturel. Il faut donc analyser pourquoi et voir si lon peut y rem dier. Mais les miracles en la matire sont peu nombreux. Les lipodystrophies, ce probleme de perturbation de la repartition des graisses, est peine en cours de comprehension. Tout au plus a-t-on affirmer lors de plusieurs sessions que, doid ment, le modicament le plus incrimine chez les personnes qui souffrent de ces problemes est la d4T.

- Comprendre ce qui fait les difficult s de cette infection. Si, avec les trith rapies, on est arriv une r duction de la charge virale suffisante pour contr ler la maladie, la situation reste bloqu e parce qu il persiste des cellules infect es qui constituent un r servoir pr t s tendre en cas d arr t du traitement ou en cas d chappement du virus la pression des m dicaments. C est pourquoi toute tude permettant de mieux conna tre ces r servoirs et la mani re de les atteindre, voire de les d truire, devient primordiale. Ce domaine de la recherche mobilise actuellement de nombreuses quipes car c est une des questions fondamentales pour progresser vers l limination du virus.

Dans le domaine clinique, cette neuvi me CROI a innov afin de coller I actualit : une session enti re tait consacr e aux pratiques cliniques des pays en d veloppement o se sont succ d s des intervenants de terrain. On ne peut que souligner I int r t norme d une majorit de la communaut scientifique pr sente pour ces pr sentations. Ce symposium sur les " promesses et les d fis des traitements antir trovi-

raux dans les pays en d veloppement "fut un grand moment de cette conf rence. Elly Katabira de Í universit Makarere de Kampala (Ouganda), Catherine Wilfert de la fondation Elisabeth Glaser Pediatric AIDS (USA) travaillant sur des programmes de TME en Afrique, John Nkengasong clinicien en C te d Ivoire et Praphan Phanuphak de la croix rouge tha landaise ont pu faire partager leurs coll gues les conditions de d nuement presque invraisemblables dans lesquelles ils essaient de mettre en pratique les enseignements et les d couvertes de l opulente recherche clinique occidentale. Le clinicien tha landais fut particuli rement activiste et conclut sa pr sentation sur un v ritable programme de 12 mesures d urgence tr s actupiennes, fruit de son exp rience quotidienne, allant de la n cessit d une baisse drastique des prix que seule la concurrence des m dicaments q n riques peut cr er la n cessit de techniques et de mat riel de laboratoire moindre co t, aussi indispensables, dit-il, que les traitements.

Pour en savoir plus et pour les internautes anglophones d sireux de creuser le sujet, le site de la conf rence est particuli rement riche et int ressant ; il propose la plupart des sessions en diffusion sonore accompagn e des images diffus es par les conf renciers : http://www.retroconference.org Ce site propose par ailleurs les ditions pr c dentes de la CROI.

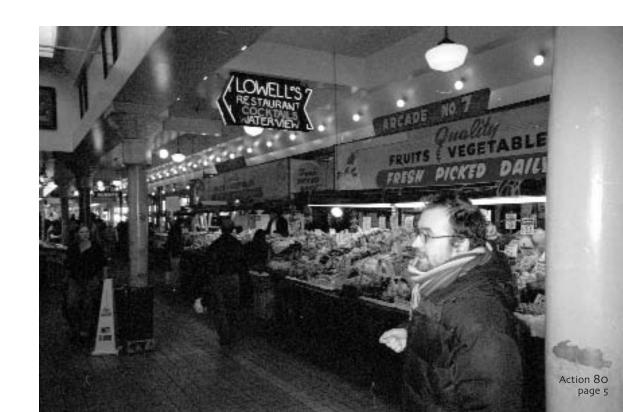
CROI: Conference on Retrovirus and Opportunistic Infections

INNTI:
Inhibiteur Non
Nucl osidique de la
Transcriptase
Inverse (d laviridine,
favirenz, n virapine)

BMS : Bristol-Myers-Squibb

VIF: Viral Infectivity Factor

TME: Transmission M re-Enfant





Prophylaxie en danger

C est croire que les pouvoirs publics sont irresponsables.

Avant 1998, les traitements d urgence en cas d exposition au VIH taient r serv s au personnel de sant. Depuis, gr ce la pression d Act Up-Paris, une circulaire d finit la prise en charge des personnes expos es au VIH au cours de rapports sexuels, de partage de mat riel d injection et d autres situations dangereuses.

Orl InVS, charg del pid miologie en France, a men une valuation sur les prophylaxies post exposition au VIH, provoquant ainsi une r vision de la circulaire afin de r duire l acc s aux traitements pour les risques autres que professionnels. Nous sommes d accord sur la constatation que le syst me mis en place n'est pas efficace, mais pas pour les m mes raisons. Et surtout nous n en tirons pas du tout les m mes cons quences. Le dispositif pr voit que tout patient qui se rend dans un service d urgence hospitalier peut recevoir un traitement antir troviral durgence dans les 48 heures qui suivent le risque d exposition. Il devra poursuivre ce traitement pendant 4 semaines.

Or trop de patients interrompent leur traitement et " disparaissent dans la nature ". L InVS impute cela aux effets secondaires des traitements, certes, mais suppose aussi que ces patients relativiseraient alors le risque qu ils ont pris, et en diminueraient l'importance afin d'interrompre un traitement aux effets secondaires lourds et quasi in vitables. Nous disposons de nombreux t moignages montrant que c est la qualit de l accueil et du suivi qui provoquent les abandons: tre jug sur le plan moral alors que l on est dans une de marche de recherche de soins et d'urgence pour ne pas tre contamin par le VIH est tout fait inadmissible.

L InVS appuie la totalit de son argumentation "pour r duire le nombre de personnes trait es " sur une valuation type: b n fice / risque. Cette notion est totalement hors de propos, car elle s appuie sur plusieurs "b n fices "et "risques " impossibles quantifier. Mais I InVS n a peur de rien et surtout pas de l'impossible. En effet, donner une probabilit de transmission du virus par rapport anal r ceptif, puis insertif, par exemple, et s en servir pour donner une indication de traitement, c est tout sauf de la m decine. Car n en d plaise I InVS, ces traitements d urgence sont des actes m dicaux, et

les gens y ayant recours le savent parfaitement.

Plus grave, dans certains cas, la r vision de la circulaire pr voit de ne pas donner de traitement. Au nom de ce b n fice/risque. Mais, aucun moment on ne se pose la question de la coh rence avec une politique de pr vention. Avec du sperme dans la bouche, cherchera-t-on longtemps calculer la probabilit tre contamin par un virus mortel, dont les traitements perdent en efficacit , se heurtant aux r sistances? Qui est charg de prot ger la sant publique en France? Certainement pas I InVS.

Act Up, suivie de Aides, se mobilise, fait recommandation sur recommandation pour quenfin de r elles am liorations soient apport es au dispositif actuel, et surtout pour que la r vision de cette circulaire ne marque pas un retour en arri re qui entrainerait de nouvelles contaminations. Am liorer le suivi, adapter le traitement selon ce que lon conna t de la source du virus, oui. Mais priver les gens du seul recours qui leur reste en cas d accident est meurtrier. Il s'agit de non assistance personne en danger. Et les pouvoirs publics seraient coupables.

InVS: Institut National de Veille Sanitaire

SNEG: Syndicat National des Entreprises Gays

DDASS:
Direction
D partementale
des Affaires
Sanitaires et
Sociales

Act Up Toulouse vous invite

sa 8 ^{me} R union Publique d Information sur le th me de la pr vention du risque dans les rapports sexuels. Aujourd hui, en France, le sida menace nouveau. Les chiffres de l enqu te "presse gay 2001 " de l InVS, l explosion de la syphilis et des gonococcies, le ralentissement de la diminution des nouveaux cas de sida, le prouvent : il y a un rel chement des comportements de pr vention face au sida, chez les gays comme chez les h t ros. En fonction de ses pratiques sexuelles, quelles sont les meilleures fa ons de se prot ger ? Quels sont les sympt mes et les modes de transmission des diff rentes MST ? Quels sont les risques encourus li s une sur-contamination au VIH ? Qu en est-il des rapports sexuels non prot g s dans les lieux gays, dans les clubs changistes et dans le milieu de la prostitution ?

Pour r pondre ces interrogations, sont invit s : G raldine Caubet (Couples Contre le Sida 31) ; Daniel Welzer-Lang (sociologue ; universit Toulouse Le Mirail) ; Isabelle Schweiger (prostitu e, animatrice de pr vention Gris lidis) ; Jean-Yves LeTallec(sociologue) ; Docteur Lise Cuzin (Infectiologue, H pital Purpan).

Rendez vous le 27 juin de 19H 22H dans la salle du S n chal, 17 rue de R musat.

Avec le soutien d Ensemble Contre le Sida



Charte de responsabilit un mieux dans la pr vention gay ?

En d cembre 1999, Act Up-Paris d non ait la charte de responsabilit qu elle avait sign e 4 ans plus t t avec le SNEG, Aides et Sida Info Service. Nous consid rions que ce texte, qui tablissait un certain nombre de r gles l mentaires de pr vention et de respect des personnes atteintes par le VIH dans les tablissements de consommation sexuelle homo, n tait pas respect par une immense majorit des signataires. ce titre, il ne servait qu donner bonne conscience aux patrons de ces lieux, sans faire avancer la pr vention.

Si nous avons particip la r criture d une charte en avril 2002, c'est d'abord en raison de la nouvelle dynamique qui semble merger en mati re de pr vention gay. On a ainsi pu voir le SNEG, les pouvoirs publics et Act Up travailler ensemble en d but d ann e pour am liorer la pr vention et l hygi ne au D p t, Paris (cf. pr - c dent num ro d Action).

Ensuite, parce que la nouvelle mouture clarifie et renforce un certain nombre deengagements que les patrons des tablissements sont tenus de respecter : l acc s aux capotes et au gel doit tre facilit , l entr e et au bar mais aussi dans les parcours sexuels (cabines, backrooms, etc.). Le texte le pr cise bien : " L tablissement ne peut se soustraire cet engagement pour des pr textes l gaux, financiers ou de rupture de stock. ". Les vid os porno diffus es doivent tre exclusivement safe. Il ne doit plus y avoir de lieux totalement sombres - et des patrons ont d j t moign de l impact d une telle mesure en mati re de consommation de pr servatifs. Un "r f rent sida "doit tre d sign dans chaque tablissement. Il est charg de veiller l'applicatablissement. On retrouve par tion de la charte au sein de l ailleurs des I ments de la mouture pr c dente : formation du personnel, respect du droit du travail et des employ s atteints dune pathologie grave, etc.

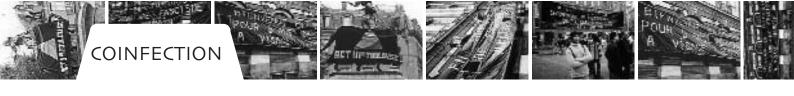
Enfin, la nouvelle version introduit un l ment majeur : le respect de l hygi ne. Ind pendamment des r gles de bases, qu il est toujours bon de rappeler, le texte pr cise que l tablissement doit mettre " disposition de ses clients le mat riel n cessaire une hygi ne corporelle minimum adapt e la nature des pratiques ". Il s agit d une formulation polie pour expliquer aux patrons qu ils doivent faire le n cessaire pour que les clients puissent se laver le cul, la bite et le reste apr s usage.

Quelle que soit la qualit de ce texte, il n aura aucune valeur si nous n avons pas les moyens de le faire respecter. A cet gard, la nouvelle version de la charte apporte quelques am liorations, mais qui restent encore trop limit es: l valuation est faite par les associations, qui seront r unies en comit par le SNEG deux fois par an pour faire le point sur les tablissements qui posent probl me. Le SNEG est charg de soutenir l'application du texte dans les tablissements qui n y veilleraient pas. Act Up avait insist pour que les pouvoirs publics participent pleinement aux comit s d valuation. Cette exigence ne s est traduite que trop partiellement : les associations peuvent envoyer leur valuation aux DDASS, leur demande. Le bilan sera par ailleurs communiqu la presse identitaire mais comme celle-ci, et particuli rement les gratuits, vivent de la publicit que leur ach tent de nombreux tablissements, on peut douter que le relais soit r ellement assur par ces m dias. Pour le reste, "Les associations signataires restent libres duser des moyens daction qui leur sont propres face la persistance dun non-respect de la charte ". Mais en ce qui concerne Act Up, nous navons pas besoin dune charte pour agir quand nous estimons quun tablissement manque gravement ses responsabilits.

On le voit donc : malgr les r elles am - liorations apport es la version pr c - dente, ce texte n aura d efficacit que si, au-del des seules associations, l ensemble de la communaut homo se mobilise pour veiller son application. Cette nouvelle charte doit tre comprise comme un signe adress chaque client des tablissements pour lui rappeler que les services quil y trouve ne lui sont pas offerts, mais bien vendus. Et qui ce titre, il a le droit diexide exiger que l'ablissement veille sa sant.

Nous veillerons I application de cette charte par les tablissements signataires et nous publierons en septembre la liste des backrooms ayant t moign de leur d sinvolture.





De la facture la Fracture, la double dispensation en danger

Le principe de r trocession s applique tout m dicament rendu disponible dans les officines de ville. Ce principe pr voit que la dispensation par les pharmacies d h pital cesse d s que le m dicament devient accessible en ville. Jusqu ici, seuls les m dicaments VIH ont t exempt s de cette r gle, en raison de la s v rit particuli re de la maladie, et ont acquis la double-dispensation, situation exceptionnelle s il en est.

L un des traitements de r f rence contre l h patite C est une bith rapie Peg interf ron/ribavirine. Or le Peg interf ron est exclusivement disponible en pharmacie d h pital, et la ribavirine n est dispens e qu en officine de ville. Ces deux m dicaments doivent tre disponibles dans les m mes circuits, la fois en ville et l h pital. Nous sommes bien s r tr s favorables la possibilit d obtenir les m dicaments en pharmacie de ville. Mais il faut de fendre le libre choix entre la pharmacie de ville et la pharmacie hospitali re. De tr s nombreux patients s ropositifs prennent aussi un traitement contre les h patites. Nous avons donc organis un zap phone fax, le 17 mai 2002 contre la DGS pour exiger la mise en place de la double dispensation de l'interf ron et des traitements contre les h patites.

De trop nombreux patients connaissant l'exclusion sociale sont bout s hors des officines parce qu'ils ne pr sentent pas toutes les garanties de solvabilit que r clame le pharmacien. La d livrance hospitali re garantit aux personnes les plus vuln rables une r elle prise en charge; le dossier du patient tant suivi par les structures d'assistance sociale de l' h pital. L'imp ratif commercial de l'officine de ville ne peut pas garantir ce suivi.

A l'exclusion sociale s'ajoute l'exclusion the rapeutique. Il faut penser, par exemple, toutes les personnes qui s'inscrivent dans une politique de substitution des drogues, souffrant d'une h patite, et pour qui la mise disposition de la ribavirine en pharmacie d'h pital est une absolue n cessit . Si elles ne pr sentent pas imm diatement au pharmacien de ville des garanties financi res ou les documents administratifs justifiant leur prise en charge, elles ne pourront pas recevoir de traitement. Le principe de r trocession a un avantage : il n'autorise plus les laboratoires dicter leurs prix directement aux h pitaux; ils devront se conformer aux r gles d'achats des officines. Mais cette question devrait tre r gl e par un autre moyen que des mesures qui menacent la qualit des soins. C'est une m decine deux vitesses int gr e notre ordinaire que promet l'application du principe de r trocession aux traitements contre l h patite. Du m me coup, la fracture sociale, conomique, th rapeutique sera accrue.

Un d cret de modification de la dispensation des m dicaments qui devrait aboutir prochainement nous laisse dans l incertitude face ces questions. Va-t-il r pondre nos exigences en admettant la double dispensation pour les traitements contre les h patites, ou au contraire remettre en cause ce principe pour les m dicaments VIH. S il est remis en cause, nous assisterons un nivellement par le bas de la qualit des soins. On devrait au contraire tre en droit de solliciter la g n ralisation de la double dispensation tous les m dicaments, au titre de la qualit de vie du patient.

On nous affirme que ce d cret devrait plut t nous servir, mais nous restons m fiants, ne sachant comment interpr ter l assertion de la DGS selon laquelle toute situation est volutive .

Pour l'heure, le principe de r trocession et de dispensation simple en officine de ville menace le patient dans ses droits. Il ne propose pas d' conomie significative pour l'Etat, il ne fait que masquer les probl mes de gestion. Il ne les r sout pas.

Nous sommes r solus d fendre, si besoin est, le maintien de la double dispensation pour tous les traitements VIH.

Act Up-Paris exige la mise en place de la double dispensation pour tous les traitements contre les h patites.

zap phone fax: blocage du standard par nos multiples appels, et du fax par I envoi massif de communiqu s de presse tr s tr s noirs.

DGS: Direction Gnrale de la Sant

ONUSIDA: Organisation des Nations Unies / sida

OMS : Organisation Mondiale de la Sant

FNUAP:
Fond des
Nations
Unies pour
I Aide la
Population

UNICEF:
Fond des
Nations
Unies pour
I Enfance

BMS : Bristol-Myers Squibb

> GSK : Glaxo SmithKline



Accelerating Access au service de l'industrie et

Le 11 mai 2002 vient de marquer le second anniversaire de l'initiative Accelerating Access, lanc e par l'Alla den

partenariat avec plusieurs agences des Nations Unies (OMS, FNUAP, UNICEF et Banque mondiale) et cinq compagnies pharmaceutiques (Boehringer Ingelheim, BMS, GSK, Merck & Co., et Hoffman-La Roche, rejoints par Abbott et Pfizer par la suite). Depuis la fin de l ann e 2001 cette initiative se poursuit sous l gide de l OMS.

Selon les Nations Unies, *Accelerating Access* devait traduire "un redoublement defforts des Coparrainants et du Secritariat de l'ONUSIDA dans le domaine de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/sida ". Cette initiative tait suppos e permettre aux pays en diveloppement un accis aux midicaments aux prix les plus bas, mais aussi leur apporter le soutien technique la mise en place diun accis national aux traitements antiritroviraux.

Deux ans plus tard, les activistes font le bilan : *Accelerating Access* sert avant tout les laboratoires pharmaceutiques qui tirent profit du label des institutions internationales pour conserver un monopole et limiter les baisses de prix.

Selon des estimations particuli rement optimistes, apr s deux ans, seuls quelques milliers de personnes dans le monde auraient d but une th rapie antir trovirale par l interm diaire d *Accelerating Access* soit moins de 0,1% des 10 millions de personnes s ropositives dont l tat de sant n cessite une mise sous traitement. En outre, une partie des patients concern s se voit prescrire des r gimes antir troviraux incomplets, tel que des monoth rapies, proscrites dans les pays d velopp s.

Pourquoi de si mauvais r sultats ?

Parce que les compagnies pharmaceutiques impliqu es se sont principalement affair es n gocier des arrangements avec les pays en d veloppement qui leur permettent de contre ler le approvisionnement en medicaments et de tenir les producteurs de general et cart. Parce que lles se sont efforces de limiter les reductions de prix et de imposer leurs conditions aux pays ben ficiaires.

Accelerating Access n offre aucun progr s notable en terme de prix parce que les compagnies pharmaceutiques d tentrices de marques se sont content es d aligner leur prix sur ceux des producteurs de g n riques. Elles n ont propos que des r ductions limit es pour certains traitements seulement, pour certains secteurs, pour certains pays assorties de conditions portant sur le mode d approvisionnement des pays, sur les quantit s de m dicaments achet s, sur les modes de distribution et l usage des traitements, sur le cadre national concernant la propri t intellectuelle pour limiter la comp tition avec les g n riques, etc.

Ainsi, chacun des rabais conc d s par les laboratoires s accompagne de conditions particuli res d application et se traduit par la signature d une convention tenue secr te entre chaque compagnie et le minist re de la sant du pays concern .

Par ailleurs, les prix de m dicaments pour lesquels il n existe pas de v ritable comp tition g n rique restent tr s l - v s et sont inabordables pour les malades du sida des pays pauvres. Roche, par exemple, continue de vendre l inhibiteur de prot ase nelfinavir (Viracept®) 3.139 US\$ par an dans les pays les moins d velopp s.

Parce que I OMS et I ONUSIDA nont de veloppe aucune assistance digne de ce nom pour aider les paysemettre en place des programmes douc sous traitements ou tendre I accos existant. De nombreux pays affichent ainsi un label Accelerating Access sans pour autant que I OMS et I ONUSIDA leur aient protot assistance et sans quoils aient bon fici de programme douc sous traitements (Togo, Congo, Burkina Faso, etc.). Par ailleurs, aucune aide spocifique nous tomise en place par ces agences pour rationaliser, assurer la qualito et la porennito de la dispensation double antirotroviraux dans les pays qui ont into groupe Accelerating Access.

Parce que I OMS et I ONUSIDA se sont montre es incapables de garantir aux pays un cadre de negociations imposant la transparence, le respect de standardse thiques minimum et une certaine obligation de resultats. La mise en relation des compagnies avec les responsables des pays en developpement ne suit aucun schema directeur. Cependant, dans tous les cas de figure, les compagnies pharmaceutiques ment leurs negociations directement avec les gouvernements ou les prestataires de service de sante, pays par pays, de fae on independante les unes des autres et sans aucun contre le des agences des Nations Unies.

Ainsi, le label *Accelerating Access* recouvre et sert de caution des n gociations sur lesquelles l OMS et l ONUSIDA n ont aucun pouvoir et dont elles suivent difficilement les volutions.

Parce quen nem impliquant que quelques compagnies pharmaceutiques de marque, les agences des Nations Unies ont tenu l'cart les producteurs de gin riques et enferm les pays en diveloppement dans une nigociation biais e. La compitition avec les producteurs de gin riques, seul moteur de l'existence et du maintien de prix bas, a ainsi it mis de cit au profit d'un assujettissement des pays aux bonnes volont is et aux exigences de quelques multinationales. En effet, durant l'annie 2000, l'mergence d'antir troviraux gin riques produits dans certains pays mergents (Inde,



Tha lande, Br sil) a entra n un v ritable bouleversement des prix de ces m dicaments. En octobre 2000, un producteur indien lance une trith rapie g n rique 800 US \$ par an, ce qui repr sente une conomie de plus de 90% par rapport aux prix des multinationales. En f vrier 2001, le prix qu il propose tombe 350 US \$. En octobre 2001, un autre producteur descendait 295 US \$.

Rapidement, l'apparition de m'dicaments g'n riques vendus tr s bas prix a entra n'un alignement des tarifs propos s par les laboratoires occidentaux qui refusaient pourtant jusqu pr sent d'accorder des r'ductions de prix significatives aux pays en d'veloppement malgr les sollicitations des agences des Nations Unies.

L apparition d antir troviraux g n riques a prouv deux choses:

- que les m dicaments peuvent tre vendus des prix largement inf rieurs ce que l'industrie occidentale a toujours pr tendu,
- que l'absence de monopole et la concurrence entre producteurs sont les m'canismes les plus efficaces pour obtenir une baisse drastique et durable des prix des m'dicaments, bien plus que l'ventuelle philanthropie ou les actions de charit des laboratoires.

D innombrables effets pervers

Mais deux ann es d Accelerating Access ne se soldent pas simplement par de mauvais r sultats en terme d acc s aux m dicaments et de vies sauv es. Cette initiative a galement g n r nombres d effets pervers que l OMS et l ONUSIDA ont non seulement t incapables d viter mais surtout qu ils ont cautionn : instrumentalisation des institutions internationales de sant , discrimination entre pays, contr le des march s, court-circuitage des syst mes nationaux d approvisionnement en m dicaments, d veloppement de prescriptions irrationnelles et dangereuses.

1. Le label de l OMS, un faire-valoir marketing pour les laboratoires.

Depuis deux ans, la compagnie Roche se pr vaut de faire partie de l'initiative *Accelerating Access* et d'uvrer ainsi pour permettre un acc s'aux traitements dans les pays en d'veloppement.

En r alit pourtant, Roche a toujours refus de consentir des r ductions de prix sur ses produits. Il faut dire que la soci t n est pas en situation de concurrence avec les producteurs de g n riques, situation qui l obligerait r duire ses prix (en effet seul Aurobindo, fabriquant de g n riques indien, produit l heure actuelle le nelfinavir). A la fin du mois d avril 2002, M. Nabarro, directeur ex cutif de l OMS, reconnaissait avoir des difficult s avec certaines multinationales et esp rait que Roche accepte d sormais dans les plus brefs d lais de respecter ses engagements.

2. Accelerating Access ": un outil de discrimination entre pays pauvres.

Au del du fait que Accelerating Access ne recouvre que des n gociations bilat rales, pays par pays et mol cule par mol cule ce qui a notamment pour effet de rendre impossible la n gociation au niveau r gional et les conomies d chelle cette initiative impose un traitement discriminatoire l gard des pays en d veloppement qui ne b n ficient pas tous des m mes r ductions de prix.

Ainsi, dans les pays jug s "trop riches " les laboratoires refusent de conc der les m mes r ductions que dans les pays les plus pauvres d Afrique Subsaharienne. C est notamment ce qui s est produit au Maroc ou en Tha lande, alors que les populations de ces pays n ont pas plus les moyens de payer les m dicaments que celles d autres pays jug s plus pauvres. En revanche, les compagnies n h sitent pas menacer les pays de leur vendre les m dicaments au prix fort s ils s av rent que ceux-ci s approvisionnent aupr s de q n riqueurs (Tha lande).

3. Des march s captifs.

Au lendemain de la défaite des compagnies pharmaceutiques en Afrique du Sud au printemps 2001, les laboratoires ont redouble defforts pour inclure les pays en developpement dans *Accelerating Access* et imposer ainsi leur presence, leur autorite et leur conception de la propriet intellectuelle dans ces pays.

Les cons quences sont imm diates: malgr les avantages que cela repr senterait pour eux, tr s peu de pays osent se tourner vers les g n riques. Au Burkina, le sommet international pour l acc s aux g n riques qui devait se tenir dans la capitale du 3 au 7 mai 2001 est annul et la demande du ministre de la Sant au moment o celui-ci signe avec les laboratoires un accord pour une r duction des prix.

En effet, dans le cadre d Accelerating Access, les laboratoires imposent aux pays la signature de conventions, tenues secr tes, dont diff rentes clauses garantissent leur monopole en entravant le recours aux g n riques : clauses de respect de la propri t intellectuelle imposant des exigences plus fortes que les accords internationaux eux-m mes (TRIPS +), engagements sur des quantit s d termin es de m dicaments achet s.

Ainsi, certains pays, qui nont aucune logislation sur la propriot intellectuelle, sont malgrotout tenus de se fournir en antirotroviraux aupros des compagnies de marque uniquement.

En cons quence, dans certains pays, les malades pr f rent se fournir en m dicaments g n riques import s par des ONG (MSF au Cameroun, I ANSS au Burundi, etc.) plut t qu aupr s de leur gouvernement afin d obtenir des traitements plus bas prix. Le contr le de la circulation des m dicaments qui devrait tre centralis par le gouvernement et qu Accelerating Access est cens garantir est donc dans les faits inexistant.

















TRIPS: Trade Relative Intellectual Property Rights

ONG: Organisation Non Gouvernementale

MSF: M decins Sans Fronti res

ANSS: Association Nationale des S ropositifs et Sid ens

Liste des pays

faisant partie

d Accelerating Access au 22 mars 2002, (source OMS) Pays ayant contract un accord avec les laboratoires: B nin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, C ted Ivoire, Gabon, Mali, Morocco, Rwanda, S n gal, Ouganda, Barbados, Chili, Honduras, Jama que, Trinidad et

Pays en cours de n gociations en mars dernier: Botswana, R publique de Centre Afrique, Tchad, Ethiopie, Gambie, Guin e, Kenya, Malawi, Nig ria, Swaziland, Togo,

Tobago,

Roumanie.

Guatemala, El Salvador, M xico, V n zuela, Ukraine, Vietnam.

Tunisie,

4. Court-circuitage des syst mes nationaux d achat de m dicaments.

Depuis sa cr ation, Accelerating Access se pose en parall le des syst mes nationaux. A l heure actuelle, cette initiative entra ne le court-circuitage des syst mes officiels d achat des m dicaments. Depuis des ann es, l OMS promeut la mise en place de Centrales d Achat nationales fonctionnant sur la base d appels d offres publics et transparents. Aujourd hui l OMS cautionne pourtant la signature de contrats entre minist res de la Sant et compagnies pharmaceutiques portant sur la vente de m dicaments, qui instaurent un approvisionnement parall le celui des Pharmacies Nationales, une totale opacit en mati re de prix, l absence d appel d offre et donc de concurrence.

L industrie pharmaceutique court-circuite ainsi les syst mes publics d approvisionnement, renforce son pouvoir de contr le sur quelques responsables politiques ou m decins et les possibilit s de corruption en mettant en place un syst me absolument opaque.

5. Prescriptions et usages irrationnels ou dangereux de m dicaments.

Parce qu Accelerating Access n inclut qu un nombre r duit de compagnies pharmaceutiques et que les r ductions ne concernent que certaines mol cules, la disponibilit en m dicaments par ce biais ne porte pas sur l ensemble de la palette th rapeutique n cessaire aux traitements des malades du sida. Ainsi, alors qu un des pr -requis la participation des pays Accelerating Access devait tre la garantie "d un syst me de distribution efficace et s r ", dans les faits cette initiative a entra n le d veloppement de prescriptions irrationnelles fond es sur des imp ratifs conomiques : le choix des mol cules en fonction des rabais octroy s par l industrie. S ensuivent des prescriptions de combinaisons th rapeutiques inefficaces ou dangereuses en terme d effets secondaires, dans le cadre d essais cliniques ou de programmes d acc s aux traitements.

En outre, jouant de leur influence sur les m decins, certaines compagnies poussent la prescription de combinaisons th rapeutiques incoh rentes. Ainsi au Kenya, Merck & Co. promeut la prescription d une bith rapie incluant deux de ses mol cules indinavir (Crixivan®) et favirenz (Stocrin® ou Sustiva®) - une combinaison risque puisque la presence defavirenz nessite une augmentation de la dose definitionavir qui demande alors une augmentation de le hydratation et accroent le risque de toxicite renale. En Afrique du Sud, BMS continue de pousser la prescription de ses trois mol cules ddl/d4T/hydroxyure, une combinaison dont les chercheurs ont prouve la dangerosite potentielle.

Accelerating Access est un exemple criant de compromission entre institutions internationales de la Sant et industrie pharmaceutique au m pris de l int r t des populations et de la sant publique. L OMS ne peut impliquer les pays en d veloppement dans des partenariats avec des compagnies priv es sans garantir un cadre de n gociations transparent, le respect de principes thiques et un minimum d obligation de r sultats.

Aujourd hui, I OMS doit durgence revoir sa strat gie. Pour que les prix des m dicaments soient rellement abordables, plusieurs mesures sont indispensables:

- le d veloppement d achats group s au niveau international (tel que le syst me g r par l UNICEF pour l approvisionnement de vaccins et de contraceptifs) comme au niveau r gional qui permette de n gocier de meilleurs prix sur la base de l achat de m dicaments en grande quantit ;
- le renforcement des capacit s et un transfert de technologies afin de favoriser la production locale dans les pays en d veloppement;
- les licences obligatoires et les importations parall les ;
- la mise en comp tition entre m dicaments de marques et g n riques.

L acc s aux g n riques est un enjeu majeur pour les pays en d veloppement, et la seule perspective long terme de pouvoir acc der la palette th rapeutique la plus large et la plus compl te possible aux prix les plus bas.

L OMS doit tre en mesure de fournir aux pays une information la plus exhaustive possible sur les sources d'approvisionnement en m'dicaments contre le VIH/sida et leurs prix, incluant obligatoirement les producteurs de g'n riques.

Il est notamment indispensable que les centrales d'achat gouvernementales ainsi que tout autre utilisateur potentiel puisse avoir acc s'une information objective sur le prix des antir - troviraux.

- L OMS doit soutenir les pays pour d'velopper l'achat group de m'dicaments au meilleur prix, ainsi que la production locale.
- L OMS doit fournir une assistance technique digne de ce nom aux pays qui souhaitent mettre



"Il n est plus possible de progresser la vitesse dun escargot alors que ce flau progresse au galop" Le s nateur Dick Durbin

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme annonce les premi res subventions. Les activistes de Health Gap Coalition, Act Up-Paris et Stopaids Nig ria exigent que la priorit soit donn e aux traitements contre le sida, et demandent instamment des fonds suppl mentaires pour r pondre aux besoins.

Alors que la deuxi me r union du conseil d'administration du Fonds mondial s est achev e New York, l allocation des moyens financiers disponibles laisse le Fonds pour ainsi dire vide. La prochaine session d attribution de financements doit avoir lieu en septembre prochain. Les demandes seront certainement beaucoup plus importantes que lors de ce premier appel d offre - les pays b n ficiant de plus de temps pour laborer les propositions qu ils soumettront.

Pourtant, en l tat, le Fonds mondial, tr s insuffisamment aliment par les pays riches, est totalement incapable de r pondre aux besoins des pays, particuli rement en ce qui concerne la n cessit de traiter les malades du VIH/sida.

Pour les activistes, le Fonds mondial est pass occasion majeure de sauver des vies. La moiti des pays les plus touch s par le VIH, la tuberculose et le paludisme n ont b n fici d aucun soutien financier du Fonds mondial I issue de ce premier cycle. En outre, les quelques propositions qui pr voient un acc s aux antir troviraux ne permettront de soigner que 40.000 malades sur les 10 millions de personnes dont l tat de sant n cessite une mise sous traitement imm diate. De plus, les ambitions du Fonds mondial ont t r duites de fa on significative. Plusieurs pays en d veloppement ont ainsi fait tat de pressions externes exerc es par les pays donateurs afin qu'ils revoient leurs demandes la baisse. Le Financial Times (22 avril 2002) a notamment rapport le cas du Malawi, qui il a t demand de r duire la port e de sa proposition ainsi que le montant de la somme demand e. Il est temps de r parer les d g ts caus s par 15 ann es durant lesquelles les pays donateurs ont d'courag les pays du Sud de mettre sur pied des programmes de traitement, et refus d'inclure le traitement dans les programmes bilat raux.

Selon un communiqu de presse, la d l gation non gouvernementale des pays en d veloppement si geant au

bureau du Fonds mondial compte demander aux pays du Sud de montrer l'exemple, en consacrant des sommes importantes, et en soumettant des propositions comprenant des traitements pour les formes de paludisme et de tuberculose r sistants, ainsi que des antir troviraux.

Mais tant que les caisses ne seront pas renflou es, et que le Conseil d'Administration du Fond n' aura pas d' cider de mettre la priorit sur le VIH, le second cycle de r' partition risque d' tre catastrophique.

Le Congr s des Etats-Unis va tudier sous peu une demande de 700 millions de dollars destin s au Fonds mondial pour l'ann e 2002, ce qui pourrait entra ner une augmentation consid rable des contributions.

En France, les responsables politiques doivent r pondre l'attente de l'opinion publique dont "une crasante majorit estime que la participation de la France dans le financement de la lutte contre le sida au niveau mondial devrait tre la hauteur de son poids conomique "(selon un sondage BVA r alis en mars 2002 pour AIDES et Lib ration).

Aujourd hui, les activistes exigent que :

- les pays riches consacrent enfin des ressources cons quentes au Fonds mondial, en ad quation avec les besoins. Le gouvernement des Etats Unis doit consacrer 2 milliards de dollars pour l'ann e 2002, et le Congr s doit voter en faveur de la demande suppl mentaire d'urgence de 700 millions de dollars pour l'ann e 2002. La France doit accepter une contribution de 1 milliard d euros par an si elle souhaite rompre avec une politique criminelle et raciste.
- les responsables du Fonds mondial s'engagent donner la priorit au traitement du VIH lors du prochain cycle de propositions.
- les agences des Nations Unies et les Fondations fournissent une aide technique aux pays du Sud pour mettre au point des programmes de traitement du VIH ainsi que des projets dextension des programmes de traitement existants.

Repris du Communiqu de Presse de Health Gap Coalition, Act Up-Paris, STOPAIDS Nigeria 24 avril 2002, New-York

Il tait temps

LOMS a annonc le 22 avril dernier l'inclusion de m' dicaments anti-sida dans sa liste des m' dicaments essentiels. "Les nouvelles directives th' rapeutiques et le classement des antir troviraux dans les m' dicaments essentiels constituent des tapes cruciales dans la lutte contre la pand mie de sida. Ils devraient encourager aussi bien les gouvernements des pays industrialis s que ceux des pays en d'veloppement rendre le traitement contre le VIH plus largement accessible "a d'clar le Dr Gro Harlem Brundtland, Directrice g' n' rale de l'OMS. La d'cision d'ajouter les antir troviraux la liste se fonde sur une analyse rigoureuse des donn es actuelles concernant l'efficacit des antir troviraux dans les pays en d'veloppement, qui montre que "ces m' dicaments peuvent tre utilis s' de mani re s' re et efficace dans les environnements pauvres ". Dans cette liste, qui sert d'exemple aux pays pour mettre au point leur propre liste de m' dicaments essentiels en fonction des priorit s' de leurs besoins de sant , figurent la n'virapine, la zidovudine (plus seulement pour pr'venir la TME), l'abacavir, la didanosine, l'favirenz, l'indinavir, la lamivudine, le lopinavir, le nelfinavir, le ritonavir, le saquinavir et la stavudine. Parmi les m' dicaments s'ectionn s, les q'n riques font leur entr'e; dix sont des m' dicaments antir troviraux fabriqu s'earliels en dicaments indien Cipla.















Afrique du Sud / C te d ivoire

OMS: Organisation Mondiale de la Sant

TME: Transmission M re - Enfant

ARV : AntiR troViraux

> RIP+: R seau Ivoirien des Personnes S ropositives

Health GAP : Health Global Access Project Le pr sident sud-africain Thabo Mbeki a admis l'existence d'un probl me de " communication de son gouvernement sur le probl me du sida ", et a sugg r qu'il pourrait s'impliquer personnellement davantage dans la lutte contre la pand mie. Ces r centes d clarations semblent renforcer l'impression d'un changement q n ral de ton et d'approche du gouvernement sur la maladie. Le minist re de la Sant a annonc mercredi 17 avril I extension au niveau national du traitement antir troviral aux victimes de viol et aux femmes enceintes s ropositives, mesures auxquelles l'Etat r sistait jusqu' ce jour en raison de ses r serves sur les antir troviraux. Mbeki, l'an dernier encore, estimait que les antir troviraux taient "aussi dangereux" que le sida. Parall lement, la ministre de la sant a indiqu -ce qui tait attendu-, que le minist re se plierait I injonction de la Cour constitutionnelle, le sommant de g n raliser la n virapine. Elle n abandonne pas pour autant la proc dure d appel. Plus de 90% des enfants r cemment infect s vivent en Afrique subsaharienne et 95% de ces enfants ont t contamin s par transmission materno-f tale. L administration d une double dose de n virapine une femme enceinte et son nouveau-n r duit de plus de moiti le risque de contamination.

Face la situation chaotique de distribution des antir troviraux, les associations ivoiriennes de personnes atteintes se mobilisent. Depuis plus de trois mois les malades sont r guli rement confront s aux ruptures de stock intempestives et

l augmentation brusque des prix. Alors que le 4 mars le gouvernement annon ait aux associations la mise disposition de trith rapies 10.000 FCFA (soit 15,24 €), fin mars les probl mes resurgissaient. Les associations, regroup es dans le RIP+, se sont une nouvelle fois mobilis es et ont appel le gouvernement intervenir au plus vite. Elles attendent notamment que le gouvernement signe enfin un de cret permettant de stabiliser le prix de la trith rapie 10.000 FCFA. En mars 2001, le pays avait obtenu une baisse de 90% des prix des antir troviraux au terme de n gociations avec des groupes pharmaceutiques, mais seules 2.000 personnes b n ficient actuellement de ces traitements. Quand on connait les risques, en terme de mutations et de r sistances, que peut provoquer I arr t d un traitement antir troviral, et que l on sait que ces interruptions sont d s des problemes financiers, on est en droit de se demander pourquoi le gouvernement n ach te pas de q n riques, tellement moins chers? Face I inertie du Minist re de la sant et du minist re de la lutte contre le sida, le RIP+ menace de descendre tr s prochainement dans la rue, avec toutes les personnes vivant avec le VIH. Cela risque de faire du monde.

DON TENJOY COKE

Les dirigeants de Coca-Cola estiment que fournir des traitements contre le sida seulement 1,5% de leurs employ s s ropositifs est suffisant. Act Up et Health GAP Coalition lancent une campagne contre le g ant Coca-Cola qui refuse de donner des antir troviraux ses employ s infect s par le virus du sida. La multinationale continue de faire de la publicit sur la couverture m dicale int grale disponible pour ses employ s, et travaille son image de marque coup d effets d annonce. En r alit , sur les 100.000 salari s travaillant pour la vente de leurs produits en Afrique, seuls 1.500 b n ficient d une prise en charge compl te. Mais Coca-Cola se retranche derri re l argument de la sous-traitance. 30 millions de personnes sont infect es par le VIH en Afrique, 10.000 personnes meurent chaque jour du sida parce que les m dicaments sont inabordables. Coca-Cola est le premier employeur du secteur priv en Afrique, et use de pra-



tiques commerciales injustes. L ann e derni re, ses b n fices ont d pass 620 millions de dollars pour le march africain et ils ont atteint 20 milliards de dollars pour le march mondial. Ses marges de profit en Afrique devraient grimper de 12% dans les quatre prochaines ann es, d passant celles de toutes les autres r gions du monde. Sachant qu un cocktail de m dicaments g n riques co te en moyenne 300 \$ par an et par personne, avec Health Gap nous exigeons de la multinationale qu elle mette en place une v ritable action pour lutter contre le sida sur ses sites. Ceci implique une politique d entreprise non discriminatoire, des programmes de pr vention, le test et le conseil volontaire et confidentiel, le soutien, la prise en charge et la distribution de traitements antir troviraux tous les employ s infect s et leurs proches.



vos ennemis"















Cursus: Professeur en m decine. D put (69) DL. Membre du conseil municipal de Marseille. Citation: "Imaginez un enfant, devenu adulte apr s avoir t lev par un couple homo, qui serait jug pour meurtre ou viol : son avocat dirait qu il n a eu aucun rep re anthropologique (...). Un enfant a besoin de l'opposition des sexes pour se construire, se structurer par rapport autrui (...) "

Jean-Fran ois Mattei, Ministre de la sant , de la famille et des personnes handicap es. 59 ans.

Et aussi: l assembl e, quand il tait dans l opposition, Mattei s est inqui t de l effet de seuil de la CMU (par rapport | AAH entre autres), ce qui est tout | son honneur, de m | me que son intervention sur les conditions q n rales des gardes vue au regard du suivi des traitements m dicaux.

Dominique Versini, Secritaire di tatila lutte contre la pricarit et l'exclusion, aupris du Ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarit . 48 ans.

Cursus: Droit des affaires, IEP, IHEDN. Communication dans diverses entreprises m dicales et scientifiques. Pr paration et mise en place du Samu social de Paris. Co-fondatrice du Samu social international. Et aussi : Le Samu social est un outil de rel gation sociale qui l gitime une m decine discriminante. (cf notre action du 30 mars 1998, au slogan de " sida : la pr carit tue, le Samu social exclut ". Elle est la cible de plusieurs communiqu s de presse de la CNT que d nonce les conditions de travail des salari s du Samu social. Elle est signataire, en tant que Directrice G n rale du Samu social de Paris, dun texte pour la rigularisation des sans-papiers.



Cursus: D put (77). Maire de Meaux.

Citations: "Au total, les familles ont t tax es depuis juin 1997 de pr s de 10 milliards de francs ; le PaCS co tera terme environ 8 milliards de francs. Cherchez I erreur! " ou " Des moyens ont t d gag s par le minist re de la justice pour am liorer les conditions de vie des d tenus. Cela part d un bon sentiment, mais cela tait-il vraiment la priorit ? N aurait-il pas mieux valu utiliser ces ressources pour acc | rer les jugements et r | duire le nombre des d | linguants impunis ? Croit-on quon var duire la dolinquance en rendant les prisons plus agroables ? "

Jean-Louis Borloo, Ministre d | gu la ville, aupr s du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarit . 51 ans.

Cursus: Etudes de Droit, Philo, Histoire et Sciences conomiques. Avocat. Maire de Valencienne. D put (59) UDF.

Et aussi : contrairement la majorit de son groupe qui a vot contre, il s est abstenu lors du vote du PaCS.

Dominique Perben, Garde des sceaux, ministre de la justice. 57 ans.

Cursus: Diplom de l ENA. D put (71) RPR. Maire de Chalon-sur-Sa ne. Ministre des DOM-TOM. Ministre de la fonction publique.

Et aussi: Il est la uteur da une loi qui restreint la libertasyndicale dans la fonction publique: seules les organisations " repr sentatives " peuvent pr senter des candidats aux lections professionnelle. Il condamne le FN, mais ne d savoue pas ceux qui s y allient. Il intervient I assembl e pour que le vin ne soit en aucun cas assimil aux drogues, et insiste ce sujet sur... les usages quon en fait, et oui!

Nicolas Sarkozy, Ministre de l int rieur, de la s curit int rieure et des libert s locales. 47 ans. Cursus: D put (92). Maire de Neuilly. Ministre du Budget. Porte parole du Gouvernement. Citations: "principe de tol rance z ro "ou "placement des "mineurs en danger dans une structure d internat encadrement renforc "ou" politique volontaire de l'immigration fond e sur un quotas par profession ou par pays " ou " la lutte contre l'explosion de la del linguance e laquelle notre pays est confront doit se faire dans le cadre strict des r gles de la R publique mais on ne doit pas confondre le respect de ces r gles avec de la faiblesse".

Et aussi: en 1993 d j, alors qu il tait ministre du budget, nous le zappions pour protester contre l article 52 de la loi de finances pour 1994, qui modifiait les conditions d acc s l AAH, r sultats: 13.000 s ropositifs se trouvant dans l incapacit de travailler ne pouvaient plus en b n ficier.

Renaud Donnedieu de Vabre, Ministre d I qu aux affaires europ ennes aupr s du ministre des affaires trang res, de la coop ration et de la francophonie. 48 ans.

Cursus: Etudes de Sciences conomiques, IEP, ENA. D put (37) UDF.

Et aussi : Il est mis en examen depuis 1998, et, contrairement aux usages en vigueur il sest vu attribuer un statut de ministre. Il a particip la manifestation homophobe anti-PaCS

DL: D mocratie Lib rale

CMU: Couverture Maladie Universelle

AAH: Allocation Adulte Handicap

IEP: Institut d Etude Politique

IHEDN: Institut des Hautes Etudes de D fense Nationale

CNT: Conf d ration Nationale du Travail

UDF: Union pour la D mocratie Fran aise

PaCS: Pacte Civil de Solidarit

ENA: Ecole Nationale d Administration

RPR: Rassemblement Pour la R publique

CRS: Compagnie R publicaine de S curit

FN: Front National

IVG: Interruption Volontaire de Grossesse

ENS: Ecole Nationale Sup rieure

MAE: Minist re des Affaires Etrang res

























Luc Ferry, Ministre de la jeunesse, de l ducation nationale et de la recherche.

Cursus: Agr g de philosophie et de sciences politiques. Pr sident du Conseil National des Programmes. Citation: Il a dit r cemment: "concernant les violences physiques, le message est tr s clair (...) nous travaillerons en collaboration avec le ministre de l'int rieur, Nicolas Sarkozy, au besoin en ayant recours aux centres d' ducation ferm s dont la mission sera d'abord d' duquer ".

Patrick Devedjian, Ministre d | gu aux libert s locales, aupr s du ministre de | int rieur, de la s curit int rieure et des libert s locales. 58 ans.

Cursus: Etudes de droits Assas et IEP de Paris. Avocat. D put (92) RPR. Maire d Antony.

Citations: "Nous pensons que l' ducation des enfants est assur e dans les meilleures conditions quand ils ont un pre et une mre. Bien sr, les al as de la vie font quil existe des cas or des enfants sont lev spar des couples homosexuels mais cela reste exceptionnel et, sans pour autant les mettre l'index, car toute situation particulire mrite coute et attention, nous ne voulons ni normaliser ni encourager ces situations "ou "Le bleu marine va redevenir la mode, on va voir plus de CRS dans les rues."

Roseline Bachelot-Narquin, Ministre de l cologie et du d veloppement durable. 56 ans.

Cursus: Docteur en pharmacie. D put e (49) RPR.

Et aussi : C est avec son appui de vice-pr sidente du groupe RPR et d put e, que la Commission permanente adopte l'unanimit la proposition FN de cr ation d'un Observatoire sur l'ins curit dans les tablissements scolaires. Elle a d fendu le PaCS et vot pour l'assembl e. Elle est "titre personnel ", favorable l'adoption d'enfants par des parents homosexuels. Elle a aussi pos l'assembl e le probleme de l'effet de seuil de la CMU, insistant sur le cas des s'ropositifs b'n ficiaires de l'AAH. Elle est intervenue sur la possibilit de r'gulariser titre posthume un PaCS pour lequel les d'marches ont d'j t'engag es, sur l'indemnisation des transfus s's ropositifs. Elle s'est exprime contre l'autorisation parentale concernant l'IVG. Si elle croit vraiment en ce qu'elle dit, mais que fait-elle donc dans un tel gouvernement?

Renaud Dutreil, secritaire di tat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, il artisanat et aux professions libilirales aupris du ministre de li conomie des finances et de li industrie. 42 ans. Cursus: ENS, IEP. Di put (O2).

Citation: "Ce texte cr e une quivalence entre l'homosexualit et l'h t'rosexualit qui sont plac es peu pr s sur le m'me niveau. Or notre soci t'doit tre la fois tr s tol rante sur la vie priv e mais elle doit galement afficher des normes et des valeurs et parmi ces valeurs il y a l'exogamie, l'h t'rosexualit , le refus de l'inceste (...) Ce texte me para t'aller un peu au-del . C'est une sorte de ma s'transg' nique en mati re de relation humaine. Je crois que le gouvernement et ceux qui soutiennent ce texte jouent aux apprentis-sorciers. ".

Et aussi : co-signataire de propositions d interdiction de l adoption pour les couples homos, d assignation domicile pour les mineurs d linquants de moins de treize ans, de retrait des allocations familiales en cas de carence parentale, et d extension de la double peine en proc dure d urgence pour les vols main arm e, viol, trafic de stup fiants, terrorisme et meurtre.

Herv Gaymard, Ministre de la griculture, de la limentation, de la poche et des affaires rurales. 42 ans. Cursus: Doput (73). Secritaire do tat aux finances. Secritaire dotat la sant et la sociale. Membre titulaire du Conseil do Administration du Centre Georges Pompidou.

Et aussi : de multiples actions ont t men es contre lui, lorsqu il tait au secr tariat d Etat la Sant , mais il n a jamais souhait nous rencontrer. Il faut dire qu au lendemain de sa nomination nous tions sous ses fen tres crier "Contre le sida pas une minute perdre ". Il a t interpell deux occasions sur la question de l expulsion des malades trangers.

Dominique Galouzeau de Villepin, Ministre des affaires trang res, de la coop ration et de la francophonie. 49 ans.

Cursus: Etudes de Droit et Lettres. IEP. ENA. Employ du MAE et de diverses ambassades.

Citation: "Il y a entre les deux t tes de l ex cutif une sorte de pacte de bonne conduite. Et cela pour deux raisons: toutes ces affaires nuisent l image de la France; et chacun sait qu il peut tre son tour l objet de nouvelles attaques et qu il aura besoin de la neutralit, sinon de la solidarit de l autre. ".

Et aussi : Il dirige le groupe de d fense de Jacques Chirac face aux affaires.

Tokia Sa fi, secr taire d tat au d veloppement durable, aupr s de la ministre de l cologie et du d veloppement durable. 42 ans.

Cursus: G n ration cologie. DL.

Et aussi : elle est co-fondatrice de l association lilloise " espace int gration ", dont la r flexion porte sur " les valeurs de la r publique et le renforcement de la coh sion nationale ". Pour cette enfant de la deuxi me g n ration, il s agit de " cr er les conditions n cessaires une v ritable insertion sociale en d dramatisant l histoire de l immigration ".

Retrouvez Connaissez vos ennemis avec la liste complete des membres du gouvernement sur el site de Act Up: www.actupp.org



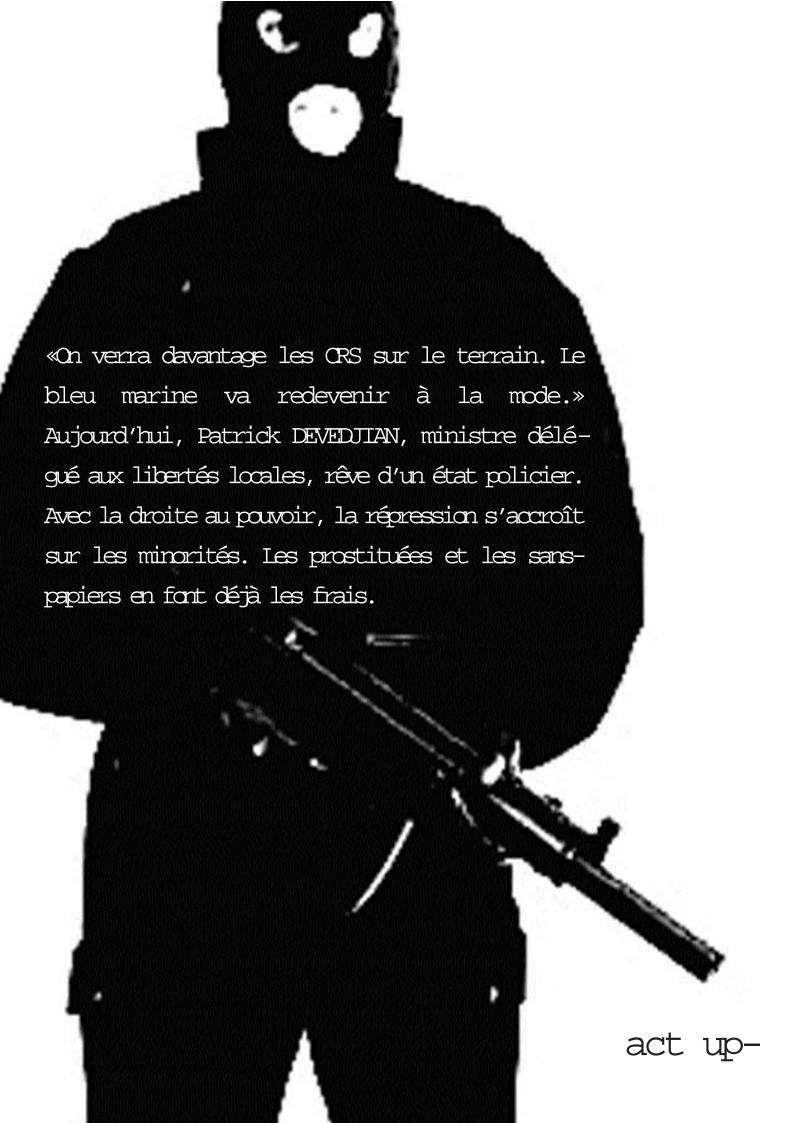
























Fatima sera r gularis e mais...

APS: Autorisation Provisoire de S jour

APRF: Arr t Pr fectoral de Reconduite la Fronti re

PASTT: Pr vention Action Sant et Travail pour les Transgenres

Mesquineries apr s mesquineries, la Pr fecture de Police de Paris n h site plus s emparer du combat pour lacc saux m dicaments, et utiliser la presence de generiques dans quelques pays du Sud pour justifier l expulsion des trangers malades.

Ainsi, Fatima, br silienne et s ropositive, s est vue attribu e une succession d APS pendant plus d un an pour finalement recevoir un APRF en avril dernier.

Pourtant l'article 12bis-11 de l'Ordonnance du 2/11/1945, complit par la circulaire Chevinement du 12/5/1998, conditionne la d livrance d un titre de s jour "vie priv e et familiale "pour les trangers atteints de pathologie grave la pr sence dans le pays d origine non seulement de m dicament mais aussi d un syst me global de prise en charge m dico-sociale effectivement accessible.

Depuis octobre 2001, les associations tentaient d'alerter le Minist re de l'Intrieur de Daniel Vaillant sur le dossier de Fatima, entre autres. Le Cabinet de M. Kouchner est intervenu en interpellant par courrier le Minist re de l'Intrieur sur cette situation inacceptable. Celui ci n' a pas daign' r' pondre, laissant Fatima dans une expectative insupportable; le PASTT et lensemble des associations sensibles ce cas dans l'incompr hension la plus totale.

C est seulement quelques jours avant le 1er tour des lections pr sidentielles que Fatima a enfin re u un courrier l'informant de la r vision de son dossier et de sa r gularisation dans les jours venir. Elle a donc enfin obtenue sa carte " vie priv e et familiale ".

gramme des sortants

PaCS: Pacte Civil de Solidarit

Depuis I adoption du PaCS le 15 novembre 1999, Act Up-Paris et d autres associations d noncent les diff rences de traitement entre pacs s et mari s. En ce qui concerne les trangers qui souhaitent obtenir un premier titre de s jour, le partenaire tranger d un pacs fran ais devait jusqu pr sent justifier de trois ann es de vie commune en France. Un t | gramme envoy | le 3 avril par le minist re de | int rieur tous les pr fets assouplit cette condition de d lai pr vue dans la circulaire du 10 d cembre 1999 : une ann e de vie commune avec un fran ais sur le territoire national suffira dor navant, quelle que soit la date laquelle le PaCS a t conclu, et la

preuve du maintien de la vie commune ne sera plus exig e qu casion du premier renouvellement du titre de s jour. Le gouvernement de Lionel Jospin nous aura conc d cette petite avanc e, encore une fois, quelques jours avant les lections.

Nous ne les laisseront pas faire

PAF: Police de l Air et des Fronti res

C est en f vrier 1997 qu a d but le cauchemar d Ali B, ressortissant Tunisien malade du sida. Victime d un loignement du territoire, il n a pu finalement revenir en France qu avec la mobilisation des associations de malades, des mouvements issus de I immigration et des organisations de d fense des droits de I Homme qui obtinrent par la suite l'inexpulsabilit des trangers atteints de pathologie grave.

Incarc r le 1er avril 2002 lors d un banal contr le d identit, sa sortie tait pr vue mercredi 15 mai. Mais voil dix jours, des agents de la PAF lui ont rendu visite pour le pr venir qu'il serait expuls d s sa sortie, alors m me qu'il est prot q par l'article 25-8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945. En effet, ce texte pr voit qu'on ne peut reconduire la fronti re ou expulser un tranger s'il est malade et que son tat de sant n cessite des soins dont il ne peut disposer dans son pays. C'est le cas des

traitements par trith rapie en Tunisie.

Gr ce l'intervention de Reda Sadki, pr sident de l'association Migrants contre le sida, qui a mis en branle ses r seaux, le ministre de l int rieur Nicolas Sarkosy s est finalement engag personnellement pour qu'Ali ne soit pas expuls ... pour raisons " humanitaires ".

C est avec une joie relative que nous avons appris la lib ration sans expulsion d Ali le samedi 18 mai 10h15. Car cet v nement nous confirme que nous devons rester vigilants et attentifs afin que ce type de situation ne se reproduise plus. Au-del de son cas, ce sont tous les trangers malades qui sont menac s aujourd hui.





Et ne dites pas que ce n est qu un d tail

D s le soir du premier tour des Pr sidentielles, nous tions dans la rue, et nous y sommes retourn s entre le 21 avril et le 5 mai, pour rappeler qui est Le Pen. Raciste, antis mite, n gationniste, tortionnaire de la guerre d Alg rie, sexiste, homophobe, Le Pen souhaite par ailleurs l limination des s ropositifs: il veut les enfermer dans des camps, les " sidatoriums "; il distingue les victimes innocentes des " malades de la sodomie "; il entend imposer des tests de d pistage du VIH aux fronti res, etc, etc. Contre les s ropos, Le Pen a d j gagn une victoire: celle d avoir impos le terme de " sida ques " pour qualifier les malades du sida. Demandez votre entourage, vous verrez que ce terme n a rien de choquant pour la plupart des gens qui vous entourent. Ce mot,



pourtant, a t forg de toutes pi ces par Le Pen, qui fait rimer "sida ques "avec "juda ques "-toutes personnes qu il r ve d enfermer dans des camps. "Sida ques ": pour beaucoup, ce terme est neutre et a, c est d j une victoire de Le Pen. Il faut donc le rappeler ici : le terme de sida que est blessant, insultant et dangereux. Ne l utilisez plus jamais. Expliquez votre entourage pourquoi il ne faut plus l utiliser.

Les mots sont importants, en politique comme ailleurs. Mais quand on entend combattre le Front National, le choix des termes devient essentiel. Au cours des vonements qui ont ponctu l'entre-deux-tours des Prosidentielles, manifs ou forums, nous avons d'rappeler l'ordre tous ceux qui, au nom de la lutte contre le Front National, nous insultaient, nous les politiques, les gouines, les trans, les femmes, les malades du sida. Dans certains cortoges, on pouvait lire ou entendre: "Le Pen, encul "; ou encore "Le Pen, serre les fesses, on arrive toute vitesse". Au cours des forums, des intervenants d'non aient les partis de gauche qui "nous la mettaient, bien profond".

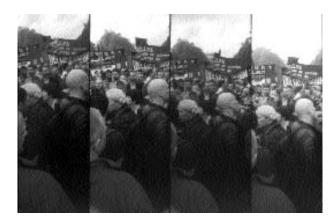


tous ceux-l , il a fallu le rappeler : nous faire enculer, nous la faire mettre, bien profond, est source de plaisir. Au nom de quoi pourrions-nous accepter que cela soit la marque d un m pris ? Il faut bien comprendre : je manifeste, avec des milliers et des milliers de gens dans la rue, contre une personne et les id es qu elle incarne, et soudain j entends " Le Pen, encul ". Je suis moi-m me un encul , et j adore a. ce moment, je n ai plus envie d tre aux c t s de ces gens avec qui je manifestais. Nous avons le m me ennemi, mais nous ne sommes plus dans le m me camp.

Il sagit bien de correction politique. Et cela ne se limite pas au sida. Quand on est sropositif ou siden, et quand on est sropositif ou siden et quand on est sropositif ou siden, et quand on est sropositif ou siden et quand et qua

lit sur une banderole, le 1er mai, "Le Pen = le sida de la France", cela fait mal. M ais quand on est aveugle, et quon vous dit que des pancartes affichent firement: "Au pays des aveugles, le borgne est roi", pour faire un bon petit jeu de mot sur le handicap de Le Pen, il y a de quoi hurler.

Combattre Le Pen, combattre la droite au gouvernement, oui. Ensemble, sans doute. Mais cela ne pourra se faire que si les forces de gauche, celles qui se disent progressistes ou r volutionnaires, prennent conscience de la haine et du m pris que v hiculent tous ces mots : haine du p d , de la femme, du malade, du handicap . Nous stigmatiser ainsi n est sans doute pas le meilleur moyen de combattre la droite et l extr me-droite.



















H I ne Cardin, une femme, journaliste, sp cialiste des questions m dicales France Inter, s insurge de voir dans un communiqu de presse d'Act Up les femmes cit es comme minorit au c t des homosexuelLEs, des trangerEs, des usagerEs de droques, des prostitu Es et des malades. Elle nous appelle le 6 mai au matin pour nous crier dessus, litt ralement. Comment, par del le soup on que fait peser sur elle cette furie (a lui fait si mal d tre mise au c t des malades, des p d s, des droqu s, des putes et des trangers ?), peut-on ne pas lui en vouloir ? Elle n'aurait donc rien compris ce que peut tre une minorit ? Rien lu de ce qu' crit Act Up depuis des ann es ? Act Up conna t un peu la question des minorit s. Issue de la communaut homosexuelle, nous y confrontons depuis quelques ann es 13 ans maintenant. Il se peut alors que nous ayons part l'gitime lorsque nous avan ons ce genre de chose. Preuve en est que des femmes s ropositives et h t rosexuelles arrivent Act Up pour se battre au cot des gays ou de lesbiennes et tenter de changer le regard que portent " les autres " sur elles. Lorsqu'elles arrivent, c'est souvent apr s tre rest es longtemps terr es sans oser parler de leur maladie. Lorsqu'elles en ont assez de ne pas avoir de r ponse aux questions qu'elles se posent, alors que les effets secondaires des traitements transforment leur corps, que la disparition de leur r gles les inqui te, que les mycoses, les herp s ne cessent de rappara tre et deviennent de plus en plus difficiles soigner, que les d r glements hormonaux semblent laisser indiff rents leurs m decins, qui pourtant savent que le fonctionnement hormonal p se son poids dans un corps, etc.

Car elles ont se battre. Nous, femmes s ropositives, avons nous battre contre l'image des femmes dans la soci - t , encore identifi es, lorsqu'elles sont s ropositives,

des pauvres filles ou des salopes. Nous avons nous battre pour que les m decins acceptent de voir qu un corps d homme et un corps de femme ne r agissent pas de la m me fa on face maladie, et de se souvenir que le fonctionnement hormonal ne constitue pas un indicateur de l hyst rie des femmes mais une diff rence fondamentale entre les hommes et les femmes. Nous nous battre pour avons avoir une place dans la recherche, en tant que femmes et pas seulement pour r gler les probl mes que nous poserons lorsque nous serons enceintes. Nous avons nous battre contre des difficult s socio-culturelles et socio- co-

nomiques, et pour conqu rir plus d autonomie sur ces plans. Nous avons nous battre pour que les politiques reconnaissent que les campagnes de pr vention n ont pas su jusqu pr sent s adresser aux femmes, etc.

Quiconque a bien voulu y r fl chir sait que les femmes, si majoritaires soient-elles en nombre, ont toujours t minoris es en droit, et le restent encore aujourd hui dans des recoins plus obscurs peut- tre, mais avec constance. Nous, femmes s ropositives, le savons bien. Etre s ropositive c est aussi, parfois, face un m decin ou un laboratoire, prouver cette minorisation dans son corps, la retrouver o on pouvait la croire oubli e.

Act Up est un endroit o peut se mener ce combat minoritaire. Des femmes s ropositives y ont trouv la place, et des alli s, pour se battre pour que le pr servatif f minin soit vraiment mis la disposition des femmes. Pour exiger une place dans les essais cliniques. Ou pour s insurger lorsque l'ost oporose, comme effet secondaire aux antir troviraux, est tudi e chez les hommes s ropositifs sans tre chez les femmes s ropositives, alors qu on le sait que les femmes sont plus expos es cette pathologie, ge de la m nopause. Act Up est un endroit o peut se mener ce combat minoritaire, parce que le bon sens voudrait qu'une forme de solidarit lie les minorit s entre elles. Cela peut para tre na f ou utopique. On nous dit bien qu aujourd hui des Fran ais d'origine africaine votent Le Pen, pourquoi ne verrait-on pas des homos se traiter de lopettes entre eux, des filles avoir des comportement machistes, des femmes m decins atterr es lorsqu'on les interpelle sur l'urgence de comprendre les diff rences entre hommes et femmes, alors que d'autres ont d j compris depuis longtemps la n cessit de mettre en place des essais qui vitent aux femmes de

> d couvrir in vivo les effets ind sirables des traitements ? Si I alliance marche, c est plut t, peut- tre, parce que la question minoritaire y est v cue et prouv e, depuis longtemps. Oui, nous formons dans Act Up une minorit dans la minorit . Mais une minorit qui fait valoir ses droits. Gageons c est le jeu, I honneur de l alliance veiller des minorit s entre elles Act Up il y aura toujours quelqu un pour rappeler celui ou celle qui perdrait un instant le fil, qu'il ou elle se trompe. Par exemple: une femme pour rappeler une autre qu'elle a un comportement misogyne, un p d qu'il a un comportement digne d'un beau macho, un tranger que les femmes africaines s ropositives sont expos es des dangers sp cifiques. C'est aux

femmes s ropositives de r agir, de convaincre de la pertinences de leurs questions.



PRISONS











Retour de b tons

Les politiques ont d cid de s installer massivement sur le terrain de la s curit . Cette question rel ve pourtant tout aussi massivement du fantasme collectif, que d un d lire d magogique. Nous craignons d j le pire, parce que le d lire a d j des effets concrets alarmants. Le fantasme de la s curit est en train de devenir sous nos yeux violemment r alit : et c est logiquement dans nos prisons que nous lobservons. la s curit ses lettres de noblesse, Jospin a donn autant dans ses discours que dans ses actes. Sarkozy et son " minist re de la s curit et de libert s locales " lui donne un peu plus de vigueur chaque jour. Il faut stopper ce mouvement. Il faut sopposer massivement cette explosion de la r pression. Parce que la prison est en soi un lieu dont il faut r duire l existence autant que possible. Parce que, derri re s curit et r pression, c est aussi purement et simplement l extr me droite qui dirige le jeu. Le Pen a, officiellement, perdu les lections. Il est pourtant omnipr sent, tant dans les discours que dans les actes de nos politiques, qui l ai-

dent chaque jour s installer, d autant plus s rement

qu on le croit absent.

Pendant la campagne des lections pr sidentielles, Act Up a d nonc la hausse des incarc rations depuis septembre 2001, les conditions de d tention insupportables notamment pour les detenus atteints de pathologie grave, et le bilan catastrophique de la Garde des Sceaux. En cinq ans, plus de cinq cent personnes sont mortes dans les prisons de Lionel Jospin. Arquant dun manque de temps, Marylise Lebranchu a pr f r enterrer tout projet de r forme p nitentiaire, et a choisi de construire cinq mille nouvelles cellules. C est pour cette raison, que nous avons, avec des militants del ODU et de la CNT, organis chaque vendredi pendant plus d un mois un picketting devant le minist re de la Justice. De la m me mani re, nous avons zapp Marylise Lebranchu lors de sa derni re conf rence de presse le 16 avril 2002. A cinq jours du premier tour des lections pr sidentielles, la Garde des Sceaux, accompagn e de Bernard Kouchner, osait pr senter un "programme national pour la am lioration de la pr vention et de la prise en charge sanitaire des personnes d tenues ". Un gouvernement qui n a rien fait et qui pr tend agir au moment m me o il est en pleine d mission est une v ritable insulte aux d tenus, leurs famille et leurs proches, aux associations qui d fendent leurs droits. Cinq ans pour am liorer l acc s aux droits et aux soins pour les d'tenus; pour librer les malades atteints de pathologies graves, les sanspapiers, les usagers de droques, toutes les personnes qui n ont rien faire en prison. Cinq ans pour syst matiser les alternatives | l incarc ration, pour acc | rer les demandes de qr ces m dicales. Rien n a t fait. Face aux exigences de vie, de droits, de soins, l imp ratif s curitaire a toujours prim .

Cette attitude est d autant plus irresponsable que, tout en ne faisant rien, le gouvernement Jospin produit en permanence des rapports qui d' noncent la situation des prisons fran aises et le pressent d agir. Les rapports de l'Assembl e nationale et du S nat de 2000 pr conisaient trente mesures d'urgence pour endiquer la catastrophe carc rale, et exigeaient qu'un vaste travail d'am lioration des conditions de d tention soit lanc d'urgence. Plus r cemment, en avril 2002, l IGAS a rendu public son rapport concernant l valuation de la loi de 1994 relative aux soins en prison. Autant dire qu il est aussi contradictoire que les choix du gouvernement Jospin. Si, en effet, la loi de 1994 a rellement rendu possible un progras minimal en matiare de soins, on se demande comment l IGAS se permet de conclure quelle "a permis l'introduction d'une v'ritable thique des soins en d tention ". Nous aurions aim que les malades incarc r s puissent en dire autant que l IGAS. Elle rappelle en effet ouvertement que " la population p nale pr sente un tat sanitaire globalement d grad (...) et que les conditions de d tention actuelles contribuent aggraver cette situation ". Elle souligne galement, sans complaisance, les manques de moyens des UCSA, le manque de coordination entre les diff rents intervenants, les conflits entre UCSA et SMPR. Elle officialise le proble me des extractions de malades refus es par les gardiens, la faiblesse de la prise en charge des usagers de drogue, I ampleur des troubles mentaux non-trait s, le vieillissement de la population carc rale, les difficult s li es la vie en d tention. Tout cela, nous le constatons depuis longtemps et c'est bien le contraire d'une thique des soins " en prison.

Concernant le VIH et les h patites, le rapport de l IGAS apporte quelques informations. Le taux de personnes atteintes par le VIH serait en diminution de 1,2%, sachant que le chiffre ne prend en compte que les patients connus des quipes m dicales. Il est donc probablement sup rieur et demeure extr mement lev par rapport au reste de la population. Quant la prise en charge du VIH, l IGAS la juge " satisfaisante ". Elle reconna t, au contraire, que celle du VHC est v ritablement proble matique, notamment concernant le depistage et la possibilit de pratiquer des biopsies. "En 1999, I UCSA des Beaumettes indique avoir d annuler 50% des biopsies h patiques initialement pr vues. De m me, la maison d arr t de Loos a indiqu avoir t contrainte fortement limiter la prescription de ces examens du fait de la limitation du nombre d extractions laquelle elle est soumise ". Le primat de la s curit sur les soins appara t clairement ici lorsque des personnes infect es n ont pas acc s aux examens n cessaires pour un diagnostic pr cis et une bonne prise en charge de l h patite, parce que les extractions sont refus es par le personnel de surveillance. Quant

















ODU:
Observatoire
du Droit des
Usagers dans
les
Institutions
Sociales

CNT: Con d ration Nationale du Travail

IGAS:
Inspection
G n rale des
Affaires
Sociales

UCSA:
Unit s de
Consultation
et de Soins
Ambulatoires

SMPR: Service M dico-Psychologique R gionaux

AP: Administration P nitenciaire aux usagers de drogue, l IGAS confirme leur mauvaise prise en charge, d s lors que la substitution n est accessible en d tention que de fa on compl tement al atoire.

Quant aux saisies individuelles de l IGAS par des d tenus (saisie de droit, les courriers des d tenus l IGAS ne pouvant tre ouverts par l AP), elle se f licite que "seulement "388 plaintes lui ont t transmises en 2000. En soi, ce chiffre est d j scandaleux. Comment se satisfaire qu en France, chaque jour, un d tenu en vienne

devoir porter plainte pour que son acc s aux soins soit possible? L IGAS oublie dans son analyse que la plainte est un recours rare, complexe, rarement utilis , qui laisse dans les faits plus de place aux hurlements, aux automutilations, aux gr ves de la faim et aux suicides. Ellem me le reconnaissait lors d une rencontre avec Act Up en 1999: " souvent, nous arrivons trop tard ", admettait son directeur. L IGAS aurait du s valuer elle-m me dans la gestion des plaintes qui lui sont adress es: elle r pond rarement directement au d tenu, le fait dans des d lais tr s longs et de mani re opaque.

Le discours est donc toujours le m me : la loi de 1994 a permis des am liorations de la prise en charge sanitaire des de tenus, mais les problemes restent omnipr sents. Marylise Lebranchu et Bernard Kouchner Lont affirm leur tour lors de la conference du 16 avril dernier. Au-del de ces discours qui tendent minimiser toujours davantage la gravit des probl mes que les d tenus rencontrent concr tement, deux mesures importantes sont retenir, qui confirquel point la d tention est radicalement incompatible avec les pathologies graves. En effet, la loi sur les droits des malades du 4 mars 2002 affirme dans son article 10 qu une suspension de peine peut tre accord e aux condamn s dont "il est tabli quils sont atteints dune pathologie engageant le pronostic vital ou dont tat de sant est durablement incompatible avec le maintien en d tention ". La suspension peut tre d cid e par le juge d application des peines ou la juridiction r gionale sur la foi de " deux expertises m dicales distinctes ". Il ne s agit pas d une gr ce mais bien d une suspension de peine, c est- -dire que la peine de prison est " suspendue " dans le temps, jusqu'au r tablissement de la personne. Ce qui implique que si elle retrouve un tat de sant satisfaisant, elle est thooriquement contrainte de poursuivre sa peine et d tre nouveau incarc r e. La possibilit l gale d une suspension de peine reste en soi une v ritable victoire : elle d montre que l incarc ration n est pas compatible avec un mauvais tat de sant . N anmoins, on peut douter de lapplication prompte de ces dispositions par l AP, de l information qu elle en

fera aupr s des d tenus. Surtout, le silence des textes sur la fin de la suspension de peine nous laisse craindre le pire : faudra-t-il entretenir un mauvais tat de sant pour ne pas risquer un retour en d tention ?

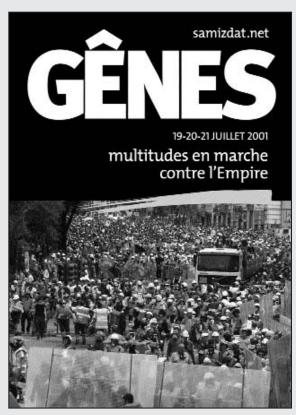
Depuis I lection pr sidentielle, on observe une augmentation des incarc rations, des permissions de sortie annul es pour des motifs d opportunit , des demandes de lib rations conditionnelles massivement refus es. La r pression est ouvertement relanc e par le gouvernement Raffarin : les foyers d immigr s et les prostitu es de Paris ont d j fait les frais de l arriv e de Nicolas Sarkozy. La droite promet l incarc ration des mineurs, la cr ation de centres ferm s et la tol rance z ro. Les malades, les sanspapiers, les prostitu es, les usagers de drogue seront les premiers touch s, et sont surexpos s

une v ritable ins curit . Plus que jamais, il faut d fendre les minorit s. La r pression reprend, Act Up-Paris la combat.

16 € en librairie,

14 € en vente directe,

12 € en offre speciale pour les lecteurs/trices d'Action



Commandes à adresser à samizdat.net s/c CICP 21 ter rue voltaire 75011 Paris

ou en ligne

www.samizdat.net/racine/association/genova-livre_commande.txt



CAL 70

Le **C**ollectif pour l **A**brogation de la **L**oi de **70** est un regroupement d associations et de citoyens dont l objectif commun est de r former la loi du 31 d cembre 1970, qui p nalise l usage des drogues en France.

Cette loi emp che le soin, cette loi favorise les mafias, cette loi exile les consommateurs aux marges de notre soci t. En p nalisant l usage de drogues, la loi de 70 ne permet pas la mise en place d une r elle r duction des risques. Elle favorise la diffusion du sida et des h patites en privant les usagers d une information claire, elle emp che la diffusion d une v ritable information sur la teneur des produits, elle limite les possibilit s de prescription de m dicaments, elle bride la recherche et freine l innovation en mati re de soins.

Depuis 30 ans, cette loi n a pas permis de faire reculer le trafic, au contraire le harc lement des consommateurs n a fait que renforcer la chert des produits et leur mauvaise qualit . La loi de 70 est une loi appr ci e par les dealers qui ont int r t son renforcement. Le march des drogues enrichit les r seaux mafieux qui font peser sur notre soci t , notamment dans les banlieues, une menace sociale, conomique et culturelle.

En punissant l'usage de drogues, m'me caract re personnel et priv', cette loi entrave une consommation responsable. Elle fait des consommateurs des sous-citoyens, condamn's vivre dans le secret, dont on peut briser l'existence tous moments. Elle d'nie aux adultes le droit d'arbitrer pour eux-m'mes entre plaisir et risques, aux jeunes toute possibilit d'apprentissage d'une consommation responsable, tous droits reconnus pour l'alcool et le tabac.

- Pour promouvoir un d bat sur les drogues d passant la simple question du cannabis
- Pour r $\,$ affirmer la n $\,$ cessit $\,$ de pacifier la question des drogues $\,$ gr $\,$ ce $\,$ la r $\,$ duction des risques
- Pour revoir la l gislation des drogues en fonction des usages et non plus seulement des produits
- Pour privil gier l radication du march noir, la sant publique, la s curit des usagers de drogues comme celle des riverains,

Nous demandons :

- 1. La d p nalisation imm diate de l usage de toutes les drogues, et la mise en place d une r glementation bas e sur l abus et la dangerosit pour autrui,
- 2. La mise en place d une commission ind pendante destin e proposer diff rentes voies de sorties de la prohibition,
- 3. La libert d expression sur les drogues, mais l interdiction de toute publicit pour tous les produits psychotropes (y compris alcool, tabac, m dicaments et autres),
- 4. La mise en place de centres de pr vention, d auto-support et d information sur l ensemble des produits psychotropes et leurs modes de consommations,
- 5. La g n ralisation des op rations d analyse des produits du march clandestin, de fa on d pister rapidement les substances toxiques,
- 6. L affectation automatique des taxes sur la vente de drogues (alcool, tabac, m dicaments psychotropes ou autres) des actions de r duction des risques li s leur consommation.

Pour redonner la France une place dans le programme europ en de pacification du march des drogues illicites, et pour envoyer un signe fort en direction de nos concitoyens, nous proposons par ailleurs l'adoption imm diate d'une s'rie de mesure significatives, d'j exp riment es par nos voisins, et ne n'cessitant pas de modification l'gislative pralable, savoir:

- Des programmes d change de serinques en prison.
- La mise en place de programmes de distribution m dicalis e d h ro ne
- La dispensation de cannabis des fins the rapeutiques
- Louverture de salles de consommation pourvues de personnel modico-social La diversification des produits de substitution destinos aux usagers dopiacos en
- La diversification des produits de substitution destin s aux usagers dopiac s en traitement (sulfate de morphine, par exemple)

PUB IEM

Premiers signataires : Act Up-Paris, ASUD National, Ligue des Droits de l Homme.



Des lections, un nouveau gouvernement et les restes de lancien...

Des dizaines de d crets sign s la va-vite avant d emballer les cartons. Lionel Jospin, Marylise Lebranchu et Daniel Vaillant ne sont pas partis sans penser notre s curit quotidienne. Le 7 mai paraissait au journal officiel le d cret d application relatif aux " manifestations diffusant de la musique amplifi e " - la loi anti-rave. Ce d cret pourrait passer pour une volont de cadrer ces manifestations. Il n en est rien : il les confine encore plus d ill galit que ce que nous connaissions jusqu aujourd hui, et par l , plus de danger aussi.

Non seulement il faut, quand on a lambition d tre un organisateur " responsable ", satisfaire aux conditions d accueil du public. Mais il faut, pour tre reconnu Gentil Organisateur, adh rer et signer un " engagement de bonnes pratiques ", v ritable cahier des charges qui pr voit notamment lobligation de mettre en place et faciliter l'intervention des associations m me de " d velopper sur le lieu du rassemblement des actions de pr vention et de sensibilisation aux risques li s la consommation abusive d'alcool ou l'usage de produits stup fiants ou de m dicaments psychoactifs ". A lire les textes sans conna tre le contexte de leur application, on pourrait presque r ver : la consommation de produits dans les free ferait enfin I objet d un d but de reconnaissance. La pr vention serait m me dot e de moyens. Mais il n en est rien. Les autorit s publiques paraissent mieux pr par es saisir et interdire qu mettre en uvre la part de responsabilit que le d cret leur pr voit. Les saisies de mat riels vont bon train, de nombreuses f tes ont t annul es dans diff rents coins de la France,

des organisateurs sont r guli rement entendus par la police. Mais pour ce qui est

- d orchestrer la concertation n cessaire entre les minist res et les interlocuteurs pr fectoraux pour que les manifestations se passent dans de bonnes conditions, - de fournir la liste des exigences et normes souhait es par les diff rents minist res selon leur champ de comp tence, comme le pr voit le d cret, et la liste des interlocuteurs d partementaux en charge de ces dossiers, - de d bloquer les fonds n cessaires la mise en place des actions de pr vention et de r duction des risques pr conis es: les millions d euros n cessaires chaque ann e la mise en place de permanences, la chat de mat riel m dical, ou la diffusion de mat riel de pr vention (pr servatifs, f midons, gels, kits de sniff et d injection, brochures d information), RIEN. M me si nos gouvernements n ont pas conscience qu ils menacent un mouvement culturel que l'Europe nous envie, ils ne devraient pas oublier que leurs d crets leur imposent des obligations, moins spectaculaires que les saisies de sons.

Nul doute que les ambitions du nouveau gouvernement se situent un tout autre niveau qu un projet respectueux des libert s d expression, favorisant l expression culturelle et la protection de l ensemble des citoyens. On le constate d j travers le z le que le d cret donne aux forces de police, bien heureuses de pouvoir intervenir sur ces v nements comme des cow-boys, l arme au poing. Le d cret du gouvernement Jospin tait loin de la perfection. Les modalit s de son application par Sarkozy laissent craindre le pire.

Et pourtant

ASUD: Association de Support aux Usagers de Droques

MILDT:
Mission
Interminist rielle
de Lutte
contre la
Drogue et la
Toxicomanie

CNS : Conseil National du sida

La MILDT de Jospin nous avait la fois pat s et exasp r s. Elle avait eu le bon sens enfin de reconna tre qu "une soci t sans drogues, a n existe pas"; et le cran m me de construire un discours public sur ce constat, puis de lancer des campagnes faisant large part l information des consommateurs. Mais tr s rapidement le refus de traduire ces volutions au plan l gislatif l avait enferm e dans un immobilisme inutile et exasp rant. On se souviendra des non-positions du candidat socialiste aux pr sidentielles : damettre la consommation de telle ou telle substance serait un mauvais signal en direction des jeunes " ou " ce que l'on appelle la d p nalisation ne r glerait rien en mati re de trafic de substances illicites ", etc. Mais la MILDT de Chirac nous fera probablement regretter celle de Jospin. Pour la droite, de fa on quasiment unanime, le cannabis a servi pendant toute la campagne pr sidentielle de marqueur de la "permissivit ". En septembre 2001, Jean-Fran ois Matt i, apr s la prise de position du CNS (soutenue par Bernard Kouchner) en faveur dune de nalisation de lusage de stup fiants, avait qualifiel de de "totalement irresponsable ", y voyant lui aussi un " signal permissif ". Mieux, la droite en r gle g n rale, refuse d int grer les produits que sont le tabac, la lcool ou les madicaments psychotropes dans la catagorie des drogues. Cet largissement, d clarait Chirac en mars une revue sp cialis e, "comporte l inconv nient tr s s rieux de banaliser la consommation de substances illicites ". On peut donc s attendre toutes les r gressions, et au pire aveuglement. A la question: "croyez-vous une soci t sans drogues?", Jacques Chirac r pondait la m me revue : " je sais que l objectif d une soci t sans drogues est ambitieux. C est pourtant le mien ".



Pour la 14 [™] Lesbian and Gaypride d Act Up-Paris soyez sur la photo

TOMBOLA AU PROFIT D'ACT UP

TIRAGE LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE AU WAGG (Alcalzar)

Résultats sur le web : www.actupp.org

62, rue de Mazzarine Openbar de 23H à 0H30

1er lot : un séjour d'une semaine pour 5 personnes à la Plagne en savoie en janvier, avril ou juillet 2003, et puis : des repas spectacles et conso pour deux au Moulin rouge, au Crazy Horse, chez Michou, au Brasil Tropical, au Lido, à Artishow, à Pau caraïbes, des cartons de vins et champagne (6 ou 12 bouteilles), des carnets de 10 entrées à Univers Gym, de multiples repas pour deux dans une vingtaine de restaurants, une centaine d'invitation pour les Docks, des centaines de parfums : Lacroix, Dupont, Burberry, Paul Smith, (Inter Parfum), Givenchy, Balmain, Carven, Guy Laroche, Ungaro, Jean Paul Gauthier, des entrées à Disneyland, au Futuroscope, au Parc Astérix, à CentralPark, des abonnements à diverses revues (Têtu, Elle, etc.), des dizaines de coupes chez Guy Daniel coiffure, des dizaines de places de théâtre pour deux, des CD par centaine, une oeuvre d'art de Nicolas Maalouly, des jeux informatiques (Infogrammes), des dizaines de K7 vidéos (IEM, French Art, Ultima Récital, Bedos, Palmade, Smain, Muriel Robin, etc.), deux encyclopédies, des centaines de livres de poche, des sous vétements (Sweetman, Gil, Calvin Klein,) et beaucoup d'autres lots.

Merci à tous les donateurs

Prix du billet

3 €

/alidité des billets : un mois après le tirage

AIDEZ NOUS A POURSUIVRE NOTRE COMBAT

PUB TELEMEDIA

Oui, je souhaite soutenir Act Up-Paris dans son combat quotidien contre le sida. J'ai bien noté que je recevrai par retour du courrier un recu fiscal Par prelevement me permettant de déduire 50% du Par chèque bancaire ou postal (CCP Paris 561 41 D) à l'ordre d'Act Up-Paris j'autorise Act Up-Paris à prelever la somme de : monitant de ce don de mes impôts. Pour les prélèvements, je recevrai 10€ 30 € un reçu récapitulatif des sommes 20 € 50 € versées pendant l'année courant 30 € 80 € ianvier. Act Up-Paris autre montant : autre montant : BP 267 sur mon compte tous les 10 du mois. Je remplis l'autorisation de prelèvement c⊦dessgus, et je joins a mon courrier un releve d'identité bancaire ou postal. 75525 Para cedex 11 après déduction fiscale mon don ne me revient qu'à 25 € Tel: 01.4929.44.76 Fax:01.48.08.10.74 3615 actup (1.29 Frimit) Email: actup@actupp.org Web : http://www.notupp.org/ WHAT 204 805 569 00025 - APE 913E Par carte bancaire numéro de carte : 30 € date d'expiration : mm/aa. 50 € merci de noter joi vos nom et adresse pour l'etablissement du regui; 80€ autre montant : Signature: PENSEZAUPRELEVEMENT MENSUEL: LES NECHMETICHS CONTENUES DANS LA PRESENTE DEMANDE NE SEPONT UTUREES QUE POUR LES SEULES NECESTÉS DE LA CESTIONET POUPPONT DONNIRA LEUX UN EXERCICE DU DROIT MONDALE, D'ACCESSET DE MICHIGATION, D'ANS LES CONDITIONS PREVIES RAR LA LA FORMULE EST SOUPLE ET AINSI VOUS CONCRÉTISEZ VOTRE SOUTIEN DELEGIBLE ATTOMN 100 DU 14400 DE LA COMMISSION REFERMATIKACE ET LEGETES, SADRESSER À ACTUP. TOUT ABLICAG DE L'ANNEE AUTORISATION DE PRELEVEMENT : Nº NATIONAL D'EMETTELE JA UTONICE LE TA ELEGEMBRIT. ESIELIA DE MON COMPTEÀ PRELIVERIO. DE DEPORTE DE LA CITATION LE POMET, TUJO LE CHIELLE PRELIVERION. 421 849 ORDONNES PAR LE CRÉMICIEN CLEGICIA, EN CASCE L'INIXE SUR LA PRELIMENTAL POUNTA-EN FARE SUPPENDRE L'ÉXECUTION PAR OMPLE DEMANDE À L'ÉVALUREMENT PRIEDING MONCOMPTE JE RÉGLEM LE DIFFÉRENDION DE RIMENTANDO LE CRÉAMDER nom et adresse postale de l'inablissement NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBTEUR: NOMET AURESSE DU CREAKCER teneur du compte à débiter ACT UP-PARIS BP 287 75525 PARIS CEDEX11

AUTORISATION DE LA POSTE :

CODE ETIBLISSEMENT

PA/B/07/96

and other

Signature :

PRÉTE DE PENJOYER CET IMPRIME A ACT UP, EN Y JOIGNANT, SWP, UN PELEVE D'EMT LE BANCAPE AIRS, POSTAL APP, OU DE CASSE D'EPARGNE RICE.



Compl tez et retournez le talon ci-dessous accompagn d un ch que l ordre de Act Up-Paris - BP 287 - 75525 Paris

Remplir les cases et pr ciser le montant total de l achat en incluant les frais de

Frais de port

3 €

Total:

Compilitez et retournez le talon cl-dessous accompagn di ul	ncnque i orareae	ACT Up-Paris - BP 287 - 75525 Paris
Tee-Shirt	Taille	Prix Couleur Quantit
- Silence=Mort (S, L), Col re=Action (S, M, XL), Action=Vie (S, M, XL)	Sn Mn Ln XL	n 16 € Montant
- Agn sb. avec Act Up-Paris [blanc ou noir]	Sn. Mn. Ln.	16 €
- Agn sb. Herv Guibert [blanc]	Mn Ln XL:	n. 8€
- logo Act Up-Paris [jaune, bordeaux, vert, bleu nuit (14 ans, S, XL), bleu clair (S, XL), blanc (S, M, XL)]	Sn Mn Ln XL:	n . 16€
- Barbara Bu [blanc, pierre, kaki, bleu nuit (5)]	Sn. Mn.	16 €
- JC de Castelbajac, Information=Pouvoir en lettres orange sur camouflage	S n	16 €
- Louise Attaque, couple avec louisette sur manche [kaki (XL), noir (S, M)]	Sn. Mn. XL:	
- Knowledge is a weapon [bleu nuit (S, L, XL), rouge, vert (S), noir, bleu clair (XS)]	XSn Sn Mn Ln XL:	
- Knowledge is a weapon (col V) [noir, rouge, bleu nuit, kaki]	XS n	16 €
- Ignorance is your enemy [noir, vert pomme (M, L, XL), rouge (XS, S, XL), bleu nuit, bleu clair]	XSn Sn Mn Ln XL:	
- Ignorance is your enemy (col V) [noir, kaki, rouge]	XS n	16 €
-Jos L vy [bleu nuit]	Sn. Ln.	16 €
- Safe Sex Queen [noir, col V (M, L, XL), gris m tal (S, M, L), bleu nuit, kaki, moutarde, taupe (L, XL)]	Sn Mn Ln XL	
- Noir D sir Le vaisseau de lespace, motif rouge et jaune [noir]	Sn Mn Ln XL	
- Noir D sir Le vaisseau de l espace, motif rouge et jaune, manches longues [noir]	Sn Mn Ln	20€
- Noir D sir Le vaisseau de lespace, motif rouge et jaune, col V [noir, kaki, perle]	XS n	16 €
D bardeur		
- Knowledge is a weapon, bretelles [noir, perle, parme]	XS n	16 €
- Ignorance is your enemy, bretelles [noir, perle]	XS n	16 €
- Noir D sir Le vaisseau de lespace, motif rouge et jaune, bretelles [noir, kaki, perle, parme]	XS n .	16 €
-Jos L vy [bleu nuit]	S n L n	16 €
Sweat-Shirt		
- Frise verticale Act Up-Paris [bleu nuit, noir]	Mn. Ln. XLn	a 16 €
- Act Up-Paris sur manches, avec capuche [noir]	Mn Ln XLi	
- Act Up-Paris sur manches, sans capuche [noir, bleu, rouge (M, L)]	Mn Ln XLı	
- Noir D sir Le vaisseau de l espace, motif rouge et jaune [noir]	Mn Ln	25€
Coupe-Vent		
- Act Up-Paris devant [vert, bleu nuit(S)]	Sn Mn Ln	23 €
/ CC OP Tails devaile [very blea hair(0)]	244 / 144 L 44	23 €

PUB CONNEXION